



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

DOCTEURS

DIPLOMÉS 2006

*Que sont-ils
devenus ?*

ORES B

Observatoire **R**égional des **E**nseignements **S**upérieurs en **B**retagne

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des écoles doctorales (ED)
de la région Bretagne (directeurs des ED,
directeurs de thèse, secrétariat, unités de recherches)
pour leurs informations relatives
aux caractéristiques individuelles des docteurs.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS	7
I. Profil des répondants	8
A. Variable « genre »	8
B. Nationalité	9
C. Région d'obtention du Baccalauréat	9
D. Age lors de l'inscription en Doctorat	10
E. Age lors de la soutenance en Doctorat	10
II. Accès au Doctorat	11
A. Diplôme d'accès au Doctorat	11
B. Région d'obtention du diplôme d'accès au Doctorat	11
III. Situation avant l'inscription en Doctorat	12
CHAPITRE 2 : PARCOURS PENDANT LE DOCTORAT	15
I. Etablissement de formation du Doctorat	16
II. Classement des Doctorats par domaine de formation	16
III. Projet lors de l'inscription en Doctorat	17
IV. Financement du Doctorat	18
A. Durée du financement	18
B. Type de financement	19
V. Activité salariée pour financer le Doctorat	20
VI. Durée du Doctorat	20
VII. Mobilité pendant le Doctorat	22
CHAPITRE 3 : SITUATION DES DOCTEURS APRÈS LE DOCTORAT	23
I. Evolution de la situation après le Doctorat	24
II. Poursuite d'études après le Doctorat	26
III. Conseil National des Universités (CNU)	28
A. Candidature à la qualification par le CNU	28
B. Résultat à la qualification par le CNU	29
IV. Le contrat de recherche post-doctoral	30
A. Nombre de contrat de recherche post-doctoral	31
B. Durée du 1 ^{er} post-doctorat	31
C. Type de structure privilégié pour le contrat de recherche post-doctoral	31
D. Localisation du contrat de recherche post-doctoraux	31

CHAPITRE 4 : SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LE DOCTORAT	33
I. Accès à l'emploi	34
A. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du Doctorat	34
B. Temps de latence du premier emploi	35
II. Caractéristiques de l'emploi exercé 3 ans après l'obtention du Doctorat	35
A. Modalités d'accès à l'emploi exercé 3 ans après le Doctorat	35
B. Nature du contrat de travail	36
C. Durée du temps de travail	37
D. Catégorie socio-professionnelle (CSP)	37
E. Localisation de l'emploi	38
F. Salaire net mensuel	39
III. Caractéristiques de l'employeur	42
A. Type de structure	42
B. Secteur d'activité de l'employeur	43
IV. Regard sur l'emploi	44
V. Adéquation entre l'emploi exercé et le domaine du Doctorat	45
VI. Adéquation entre l'emploi exercé et le niveau de formation	46
VII. L'emploi simultané	48
VIII. Caractéristiques du 1 ^{er} emploi	48
CHAPITRE 5 : LA RECHERCHE D'EMPLOI	51
I. La recherche d'emploi depuis l'obtention du Doctorat	52
II. La recherche d'emploi au moment de l'enquête	52
A. Durée de la recherche d'emploi	53
B. Domaine de la recherche d'emploi	53
C. Secteur de la recherche d'emploi	53
D. Périmètre de la recherche d'emploi	53
CHAPITRE 6 : REGARD SUR LE DOCTORAT	55
I. Opinion concernant le Doctorat	56
A. Le rôle du Doctorat	56
B. Le choix du sujet de thèse	57
C. Le rôle des relations professionnelles nouées au cours du Doctorat	59
II. Opinion concernant les « Doctoriales »	59
CONCLUSION	61
ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »	63
PRINCIPAUX EMPLOIS EXERCÉS EN OCTOBRE 2009 PAR DOMAINE DE DOCTORAT	69
GLOSSAIRE	71

INTRODUCTION

L'étude concerne **425 diplômés d'un Doctorat en 2006** (Soit 40 de plus que dans la promotion 2005) et issus de l'une des 10 écoles doctorales bretonnes^[1], aujourd'hui restructurée en 8 écoles doctorales^[2].

Le Doctorat constitue le troisième et dernier cycle universitaire, il correspond à un Bac + 8 et confère le grade de docteur après la soutenance de thèse.

Nous regroupons les domaines de recherche en 6 spécialités (inspirés d'un regroupement du CEREQ) :

- Mathématiques et physique
- Chimie et sciences des matériaux
- Biologie, santé, médecine
- Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur
- Droit, sciences économiques, gestion
- Lettres, sciences humaines et sociales.

L'enquête a été réalisée 3 ans après l'obtention du Doctorat (situation en octobre 2009), délai permettant aux docteurs de se construire une situation professionnelle stable.

L'enquête a été réalisée par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORES B). Les résultats sont de nature quantitative et ont été obtenus à l'aide d'un questionnaire élaboré par l'ORES B.

La phase de recueil s'est déroulée en ligne^[3] par le biais de Limesurvey et par courrier (pour ceux dont nous ne disposons pas d'adresse mail). Des relances téléphoniques ont également été réalisées.

Cette enquête porte sur 425 diplômés. Toutefois, nous n'avons pas retrouvé les coordonnées de 34 personnes, 391 docteurs ont donc été contactés.

Le taux de réponse brut^[4] est de **79%** soit 336 répondants.

Afin d'éviter tous biais dans l'analyse, nous avons exclu 2 docteurs, retraités avant de s'inscrire en Doctorat. Aussi, l'analyse porte sur 334 docteurs.

Les résultats seront exprimés en pourcentage lorsque l'échantillon analysé sera supérieur à 100 individus. Sinon, ils seront proposés en effectifs.

Ce rapport présente 6 grandes parties :

1. Présentation des répondants.
2. Parcours pendant le Doctorat.
3. Situation des docteurs après le Doctorat.
4. Situation professionnelle après le Doctorat.
5. Recherche d'emploi.
6. Regard sur le Doctorat.

[1] Seuls les docteurs réellement inscrits en école doctorale ont été enquêtés.

[2] Les 8 écoles doctorales aujourd'hui restructurées sont : Sciences de la mer (EDSM) ; Santé, information, communication, matière et mathématiques (SICMA) ; Sciences humaines et sociales (SHS) ; Art, lettres et langues (ALL) ; Mathématiques, télécommunication, informatique, signal, système électronique (MATISSE) ; Sciences de la matière (SDLM) ; Sciences de l'homme, de l'organisation et de la société (SHOS) ; Vie, agro, santé (VAS)

[3] Cette enquête a été menée en respectant les dispositions prévues par la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : l'accès aux informations nominatives est ainsi exclu pour quiconque en ferait la demande.

[4] Nombre de répondants/nombre de diplômés.

Chapitre I

PRÉSENTATION
DES RÉPONDANTS

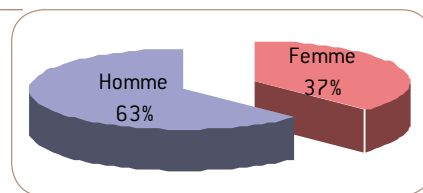
I // PROFIL DES RÉPONDANTS

Les données suivantes sont calculées à partir des effectifs répondants de la promotion 2006, soit 334 docteurs.

A. VARIABLE SEXE^[5]

334 docteurs ont participé à l'enquête : **209 hommes (63%)** et **125 femmes (37%)**.

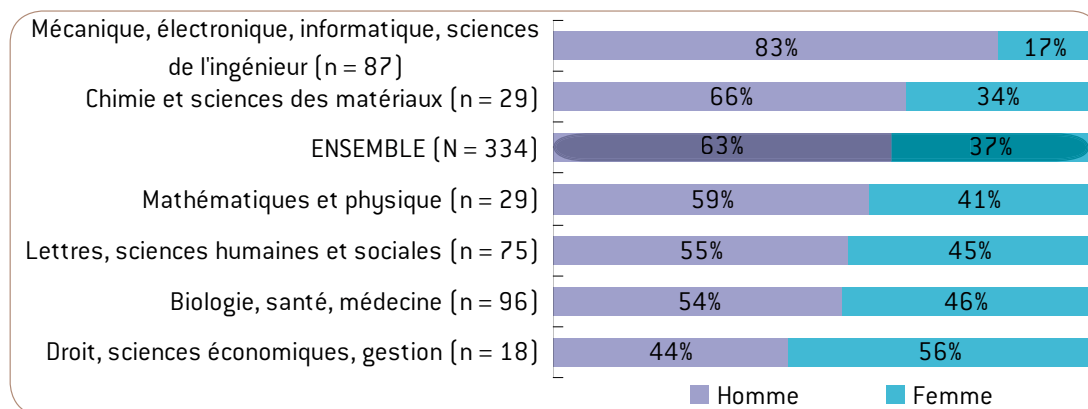
Déjà en 2005, les hommes étaient plus nombreux à ce niveau de diplôme. Notons que les femmes sont plus nombreuses en 2006 (37%) qu'en 2005 (31%). Notamment, dans 2 écoles doctorales : elles sont près de 64% en « Lettres, sciences humaines et sociales » et 59% en « Sciences de la mer ».



Quant au classement par domaine de Doctorat^[6], on constate que le nombre de répondants diffère d'une promotion à l'autre :

	Effectifs en 2005	Effectifs en 2006
Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur	92	87
Chimie et sciences des matériaux	32	29
Mathématiques et physique	40	29
Lettres, sciences humaines et sociales	51	75
Biologie, santé, médecine	64	96
Droit, sciences économiques, gestion	19	18
Total Répondants	298	334

→ On y retrouve tout de même une forte masculinisation des domaines dits de « sciences dures » comme en 2005 :



→ Ainsi, en 2006, 2 domaines se placent au dessus de la moyenne en terme de surreprésentation masculine :

- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 72 hommes (83%) pour 15 femmes.
- « Chimie et sciences des matériaux » : 19 hommes (66%) pour 10 femmes.

→ Les femmes sont plus présentes que la moyenne dans les domaines :

- « Mathématiques et physique » : 12 femmes (41%) pour 17 hommes.
- « Lettres, sciences humaines et sociales » : 34 femmes (45%) pour 41 hommes.
- « Biologie, santé, médecine » : 44 femmes (46%) pour 52 hommes.
- « Droit, sciences économiques, gestion » : 10 femmes (56%) pour 8 hommes.

Les domaines de « Biologie, santé, médecine » et « Lettres, sciences humaines et sociales » regroupent 62% des femmes (78 personnes).

[5] On retrouve cette répartition dans la population parente.

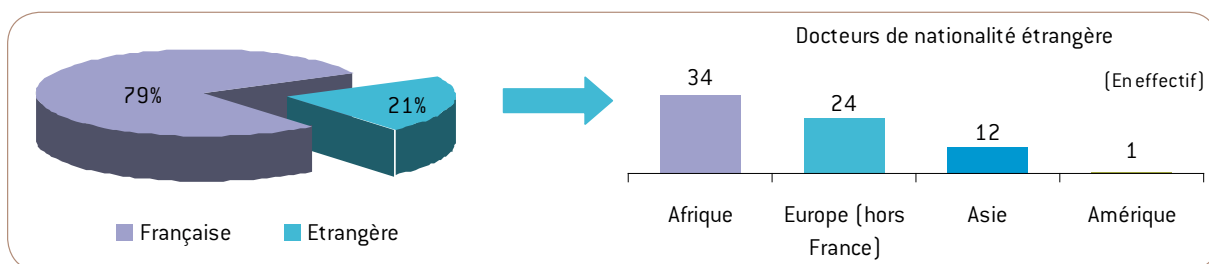
[6] Regroupant les 10 écoles doctorales en 6 domaines inspirés du regroupement CEREQ.

B. VARIABLE NATIONALITÉ

71 docteurs sont de nationalité étrangère soit **21%**. Ce taux a augmenté de 4,5 points par rapport à la promotion 2005 (16,5%). Les écoles doctorales bretonnes semblent donc être plus attractives pour les étudiants étrangers.

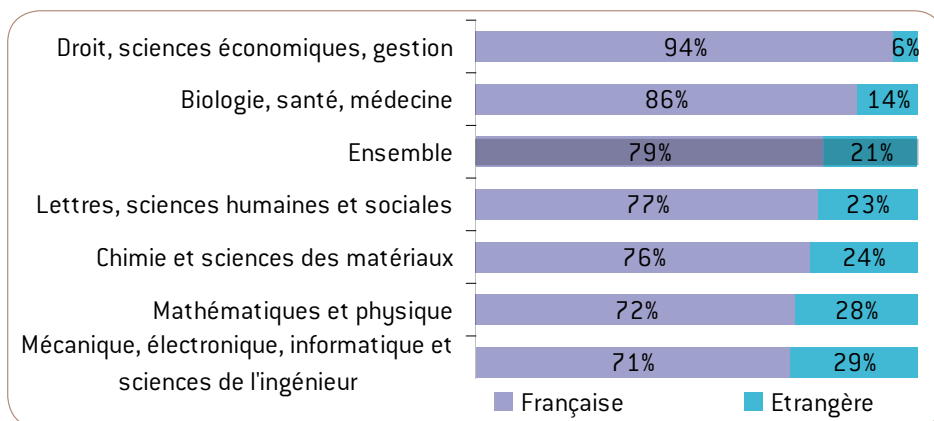
En 2006, les docteurs de nationalité étrangère arrivent de 34 pays différents dont la plupart du continent Africain. Viennent ensuite les Européens (hors France) puis les Asiatiques.

On compte 23 femmes (32%) pour 48 hommes. Il y a donc une forte augmentation par rapport à 2005 où les femmes étrangères représentaient 12% de l'effectif.



→ La proportion des docteurs de nationalité étrangère varie fortement en fonction des spécialités du Doctorat.

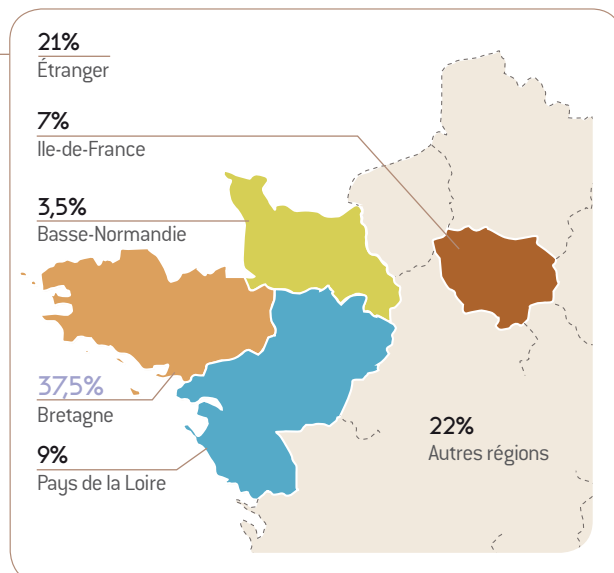
En effet, si dans l'ensemble, plus d' 1 docteur sur 5 sont étrangers, on en compte 1 pour 17 en « Droit, sciences économiques, gestion ». A l'inverse, on compte 2 docteurs étrangers sur 7 en « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur ».



C. RÉGION D'OBTENTION DU BACCALAURÉAT

37,5% des docteurs ont obtenu leur baccalauréat en Bretagne^(?) soit 125 personnes.

21% l'ont eu à l'étranger soit 70 individus. Ce taux est en augmentation par rapport à la promotion 2005 (18%). Parmi les 70 docteurs ayant obtenu leur bac à l'étranger, 68 sont de nationalité étrangère.

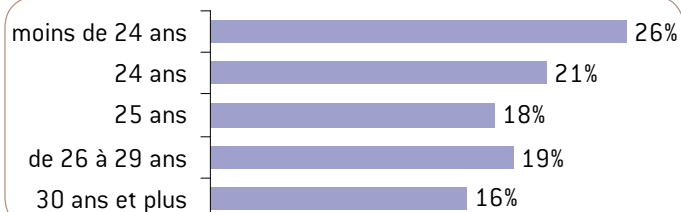


[?] 11% dans le Finistère, 11% en Ile-et-Vilaine, 8,5% en Côtes d'Armor et 7% dans le Morbihan.

D. ÂGE A L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

L'âge médian à l'inscription en Doctorat est de 25 ans. Le plus jeune avait 22 ans, le plus âgé avait 54 ans.

- 47% étaient âgés de moins de 25 ans.
- 37% avaient entre 25 et 29 ans.
- 16% avaient 30 ans ou plus.

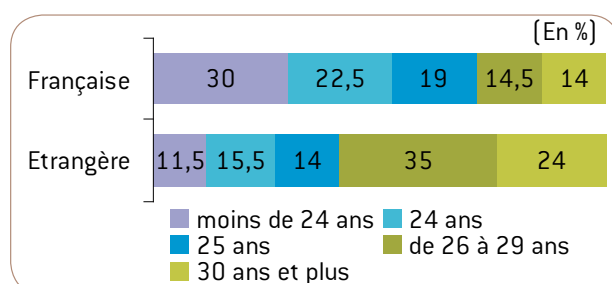


→ Quelques différences s'observent en fonction des spécialités :

- En « Lettres et sciences humaines et sociales », l'âge médian est de 26 ans.
- En « Biologie, santé, médecine », il est de 25 ans.
- Dans les 4 autres domaines, il est de 24 ans.

→ L'âge médian lors de l'inscription en Doctorat diffère selon la nationalité.

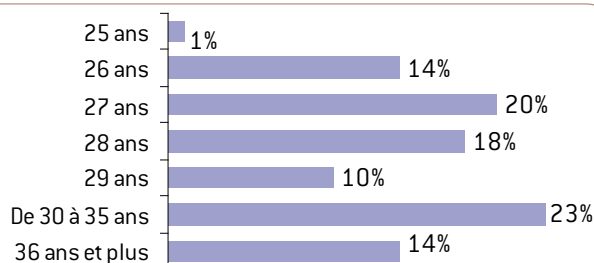
- L'âge médian pour les docteurs de nationalité française est de 24 ans (52,5% ont moins de 25 ans).
- Pour les docteurs de nationalité étrangère, l'âge médian est de 26 ans (seuls 27% ont moins de 25 ans).



E. ÂGE A L'OBTENTION DU DOCTORAT

L'âge médian à l'obtention du Doctorat est de 28 ans. Le plus jeune avait 25 ans, le plus âgé 57 ans.

- 35% des docteurs ont été diplômés avant leur 28 ans.
- 18% ont obtenu leur Doctorat à 28 ans.
- 47% avaient plus de 28 ans.

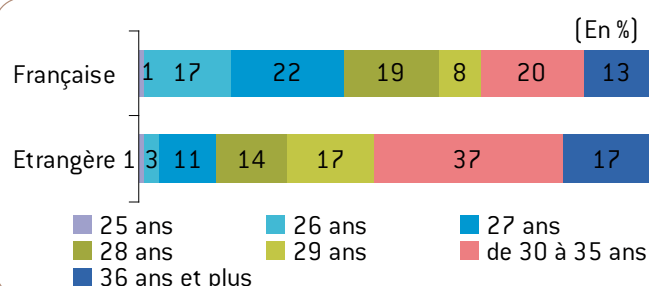


→ Quelques disparités apparaissent en fonction du domaine du Doctorat :

- L'âge médian est de 27 ans en :
 - « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur »,
 - « Mathématiques et physique »
 - « Chimie et sciences des matériaux ».
- Il est de 28 ans et demi en « Droit, sciences économiques, gestion ».
- Il est de 29 ans en « Biologie, santé, médecine ».
- L'âge médian atteint 32 ans et demi chez les docteurs en « Lettres, sciences humaines et sociales ».

→ Selon la nationalité, l'âge médian à l'obtention du Doctorat diffère.

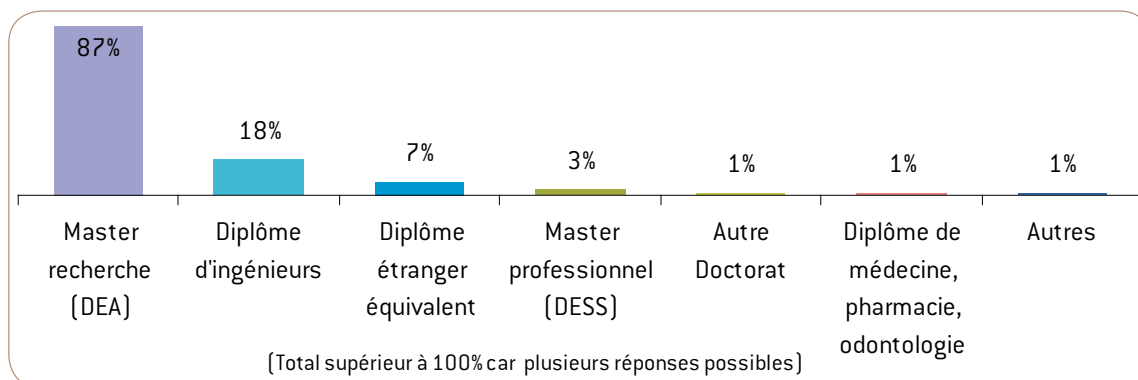
Il est plus élevé chez les diplômés étrangers (30 ans) que chez les docteurs français (28 ans).



II // ACCÈS AU DOCTORAT

A. DIPLÔME D'ACCÈS AU DOCTORAT

87% (soit 292 individus sur 334) accèdent au Doctorat avec un **Master recherche**. 18% (n = 61) ont un diplôme d'ingénieur, 7% (n = 22) possèdent un diplôme étranger, et 3% (n = 11) sortent d'un Master professionnel (cette répartition est proche de celle de la promotion 2005).



→ 68 individus (20%) possèdent un double diplôme. Parmi les principaux :

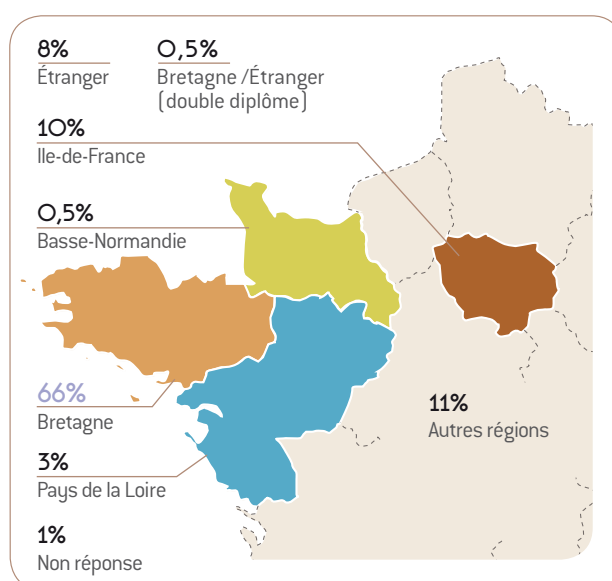
- 14% ont un Master recherche et un diplôme d'ingénieur (n = 45).
- 1,5% ont un diplôme étranger équivalent et un diplôme d'ingénieur (n = 5).
- 1% a un Master recherche et un Master professionnel (n = 4).
- 1% a un Master recherche et un diplôme étranger (n = 4).
- 1% cumule un diplôme d'ingénieur avec un Master professionnel, un Magistère ou une VAE (n = 3).

B. RÉGION D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ACCÈS AU DOCTORAT

66% ont obtenu leur diplôme d'entrée en Doctorat en Bretagne^[8] (221 personnes).

10% l'ont eu en Ile-de-France (33 personnes),

8% à l'étranger (27 personnes).



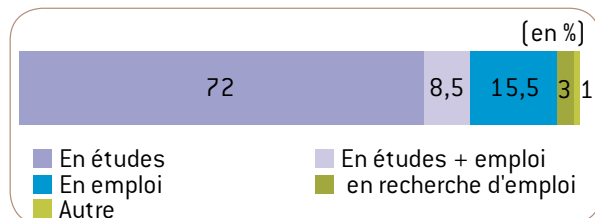
[8] Dont 48% en Ile-et-Vilaine, 15% dans le Finistère, 2% dans le Morbihan et 1% dans les côtes d'Armor.

III // SITUATION DES DOCTEURS AVANT L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

80,5% des docteurs 2006 avaient le statut « étudiant »

avant de s'inscrire en Doctorat. Ils étaient 83% en 2005.

- Sur les 80,5% des docteurs en études avant l'entrée en Doctorat (soit 269 personnes), 8,5% cumulaient études et emploi (29 docteurs).
- 52 exerçaient un emploi (15,5%).
- 10 étaient sans emploi et en recherche d'emploi.
- 2 étaient dans une « autre situation » (congé maternité, service militaire civil).



Dans cette promotion 2006, on compte davantage d'individus qu'en 2005 :

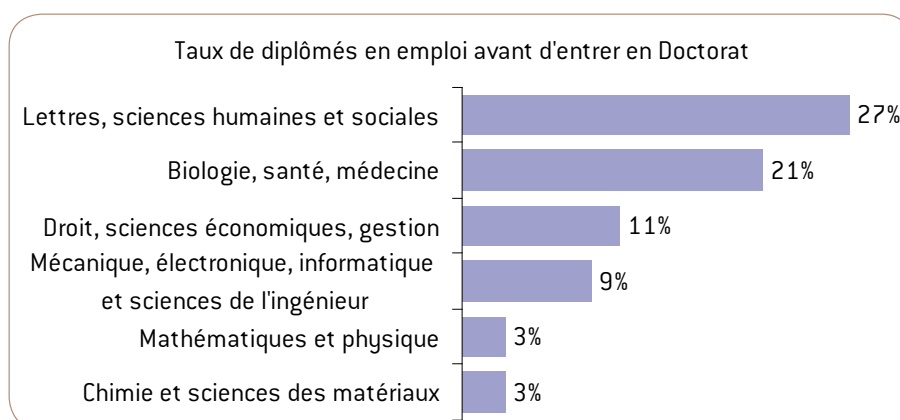
- En études + emploi : 5% en 2005 contre 8,5% en 2006,
- Exclusivement en emploi : 14% en 2005 contre 15,5% en 2006.
- En recherche d'emploi : 2% en 2005 contre 3% en 2006.

→ Si l'on s'intéresse à l'âge médian selon les situations occupées avant le Doctorat, on observe quelques disparités :

	Âge médian à l'inscription	Âge médian à la soutenance
Chez les personnes en études ⁽⁹⁾	24 ans	28 ans
Chez les personnes en emploi	34 ans	38 ans
Chez les personnes en recherche d'emploi	27 ans	30,5 ans

→ Les situations avant le Doctorat varient fortement selon les spécialités (phénomène déjà observé en 2005) :

- En « Chimie et sciences des matériaux » ainsi qu'en « Mathématiques et physique », seul 1 docteur sur 29 est en situation d'emploi dans chacune des spécialités. Les 28 autres étaient exclusivement en études.
- A l'inverse, en « Lettres, sciences humaines et sociales », 20 docteurs sur 75 exercent un emploi soit 27%.



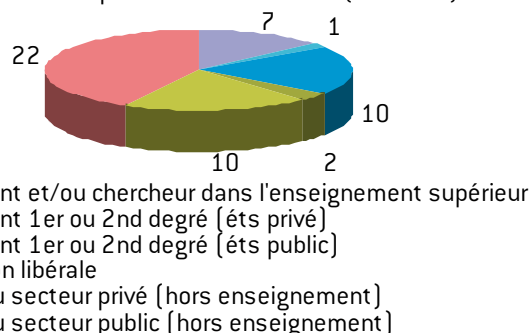
[9] Dont 29 docteurs en études et emploi. Chez ces derniers, l'âge médian à l'inscription est de 26 ans et de 32 ans à la soutenance.

Les données suivantes présentent les caractéristiques des emplois occupés avant l'inscription en Doctorat (52 répondants exclusivement en emploi soit 15.5%).

18 personnes sur 52 exercent une activité d'enseignement.

Parmi les 7 personnes dans l'enseignement supérieur, 1 possède un Doctorat, 2 ont un diplôme étranger, 4 ont un Master recherche.

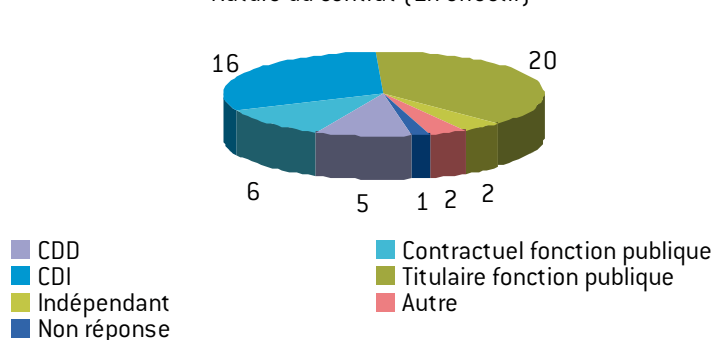
Intitulé des emplois avant le Doctorat (En effectif)



38 personnes sur 52 avaient un emploi « stable » (titulaire fonction publique, CDI ou indépendant).

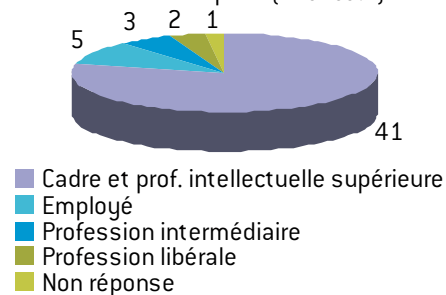
11 avaient un emploi « temporaire » (contractuel fonction publique ou CDD).

Nature du contrat (En effectif)



79% des personnes en emploi avant le Doctorat occupent un poste de « Cadre ou profession intellectuelle supérieure » (Pourcentage identique à celui de la promotion 2005 : 34 docteurs sur 43).

Statut des emplois (En effectif)

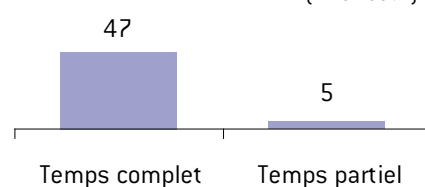


Seules 5 personnes sur 52 travaillent exclusivement à temps partiel avant le Doctorat.

2 sont à mi-temps, 1 à 60% et 1 à 75% (+1NR).

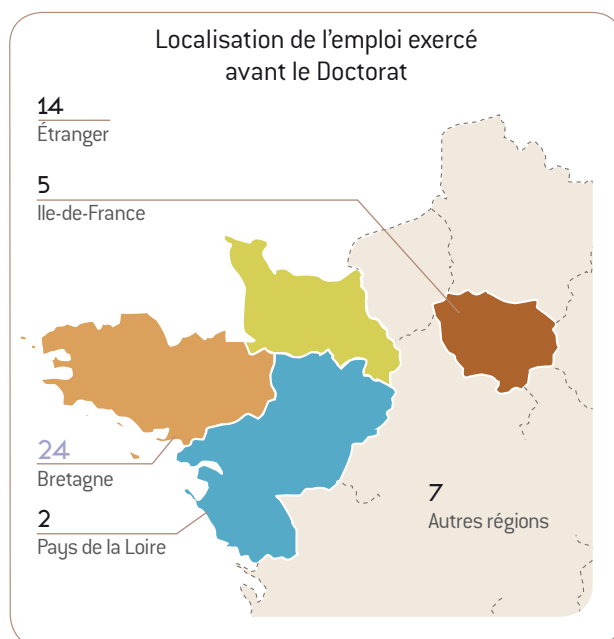
Ces 5 temps partiels sont choisis.

Temps de travail (En effectif)



24 répondants travaillaient en Bretagne dont 13 en Ile-et-Vilaine, 9 dans le Finistère et 2 dans les Côtes d'Armor.

A noter que 14 personnes sur les 52 travaillent à l'étranger, soit plus d'une personne sur 4 (en 2005, on en comptait 13 pour 43).



Pour un emploi exercé à temps complet :

- Le salaire net mensuel médian en France était de **2200 €** (en 2005, il était de 2000€).
- Le salaire médian à l'étranger était de **450€⁽¹⁰⁾** (En 2005, il était de 1500€, s'étalant de 350€ à 5000€).

→ Dans la promotion 2006, les salaires médians se distinguent nettement selon la localisation de l'emploi :

	Salaire net mensuel en France	Salaire net mensuel à l'étranger	Salaire brut annuel en France	Salaire brut annuel à l'étranger
Moyenne	2 457 €	860 €	35 951 €	14 879 €
Médiane	2 200 €	450 €	31 680 €	11 000 €
Mini	984 € ⁽¹¹⁾	70 €	13 200 €	900 €
Maxi	4 500 €	2 250 €	64 800 €	36 800 €

(10) Attention, salaire calculé sur 13 individus uniquement dont l'emploi avant le Doctorat est exercé à l'étranger et à temps complet (Afrique, Europe de l'Est, Europe de l'Ouest, Asie, Martinique, Amérique du nord, Amérique du Sud).

(11) Montant du SMIC au 1^{er} juillet 2006 = 984,61€

Chapitre II

PARCOURS PENDANT
LE DOCTORAT

I // ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DU DOCTORAT

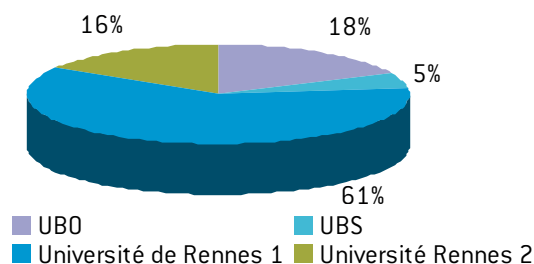
- 61% des docteurs (n=205) ont réalisé leur Doctorat rattaché à l'Université de Rennes 1.
 - 18% (n=61) : à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO).
 - 16% (n=52) étaient à l'Université Rennes 2.
 - 5% (n=16) étaient à l'Université de Bretagne Sud (UBS).
- Notons que 18% des Doctorats (n=60) ont été réalisés en co-tutelle.

Les taux de réponses sont donnés à titre indicatif au vu des différences d'effectifs entre les 4 universités.

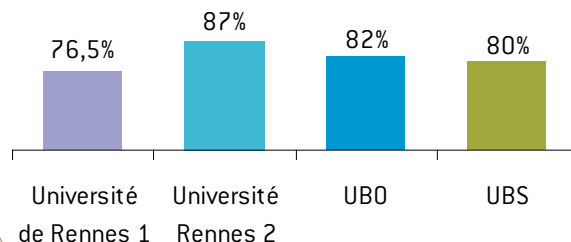
Ainsi, on recense pour :

- l'Université Rennes 2 : 52 répondants sur 61 (87%).
- l'UBO : 61 sur 76 (82%).
- l'UBS : 16 sur 20 (80%).
- l'Université de Rennes 1 : 205 sur 268 (76,5%).

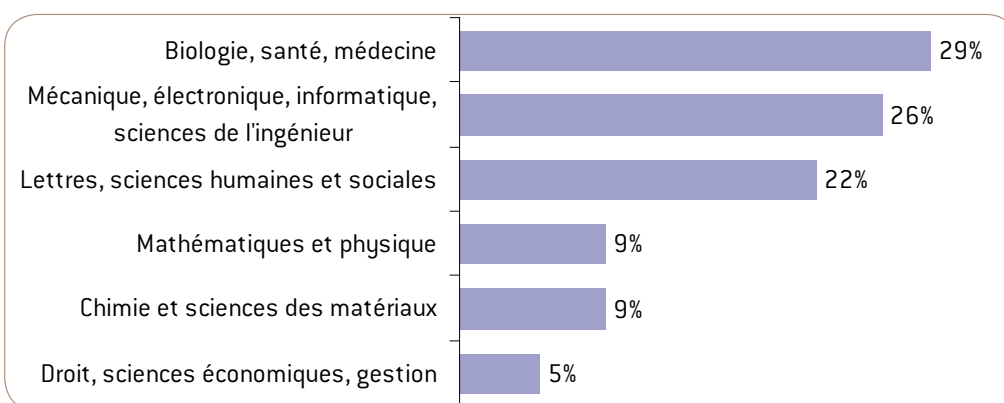
Répartition des répondants dans les 4 universités



Taux de réponses par université



II // RÉPARTITION PAR DOMAINE DE FORMATION^[12]



→ Les domaines de Doctorat les plus représentés sont :

- « Biologie, santé, médecine » : 29%
- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 26%

Le moins important en terme d'effectifs est le domaine du « Droit, sciences économiques, gestion » (n = 18).

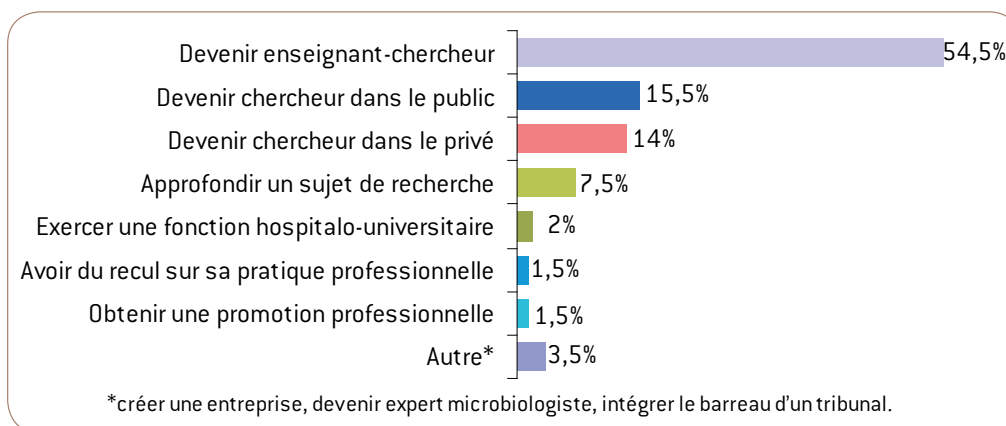
A titre informatif, voici la répartition des docteurs 2006 selon la **classification du Conseil National des Universités (CNU)** :

- En « Lettres et sciences humaines » : on compte 69 personnes soit 21% des répondants.
- En « Sciences » : on a 245 personnes soit 73%.
- En « Droit, sciences économiques et de gestion » : on dénombre 18 personnes soit 5%.
- En « Pharmacie » : 2 personnes sont recensées soit 1%.

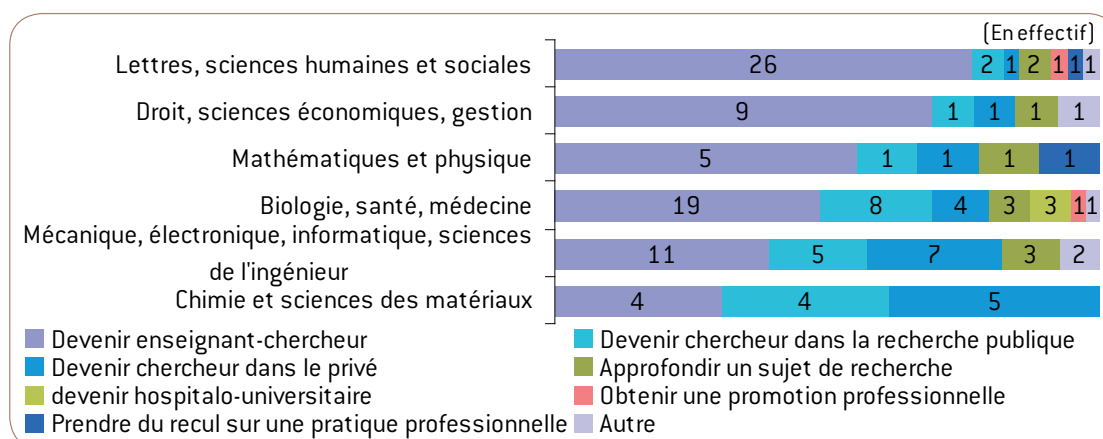
[12] Répartition proche dans la population mère. Respectivement : 29% - 27% - 20% - 8% - 10% / 6%.

III // PROJET LORS DE L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

- 41%, soit 136 diplômés, déclarent avoir défini un projet professionnel avant de s'inscrire en Doctorat^[13]. Parmi eux,
- 74 docteurs (54,5%) souhaitaient devenir enseignant-chercheur,
 - 40 personnes (29%) souhaitaient s'investir dans la recherche (21 dans le public ; 19 dans le privé).



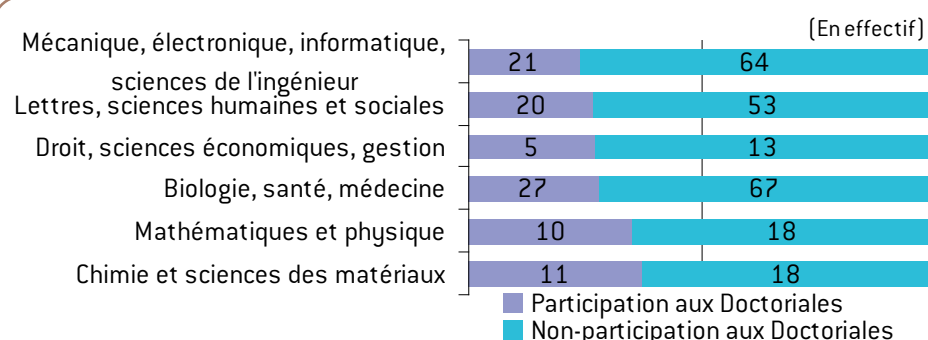
→ La nature des projets professionnels peut différer selon les spécialités.



Plus de 3/4 des diplômés de « Lettres, sciences humaines et sociales », souhaitent devenir enseignant-chercheur, ils sont moins d'1/3 en « Chimie et sciences des matériaux ». Dans cette dernière spécialité, 38% souhaitent être chercheur dans le public (69% en cumulant recherche publique et privée) pour seulement 3% en « Lettres, sciences humaines et sociales ». Toutefois, au vu des effectifs, ces informations sont données à titre indicatif.

En lien avec le projet professionnel, nous avons voulu savoir si les docteurs avaient participé aux « Doctoriales ». Ce colloque a pour objectif de préparer les doctorants à « l'après thèse », notamment en leur apportant une ouverture sur le monde économique et l'entreprise. Ce séminaire est aussi un lieu d'échange et de réflexion sur le projet professionnel.

Parmi les 327 répondants (7 non-réponses exclues), seuls 29% y ont participé, soit 94 personnes. Cette participation aux « Doctoriales » ne diffère que très peu selon les spécialités.



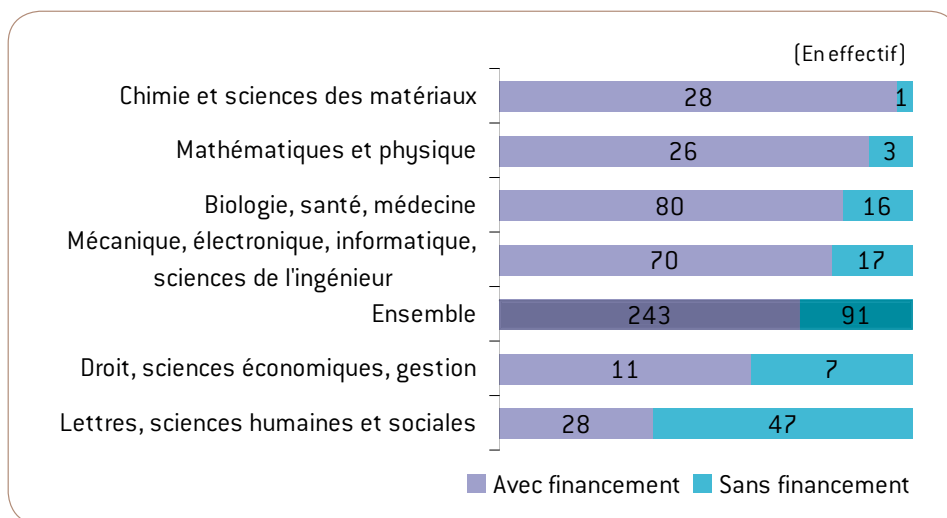
[13] A noter que les hommes sont plus nombreux (49%) que les femmes (38,5%) à avoir réfléchi à un projet professionnel (cf. P.64).

IV // FINANCEMENT DU DOCTORAT

73% des docteurs (243 individus) ont obtenu un financement pour réaliser leur thèse (en baisse par rapport à la promotion 2005 où 81% des répondants avaient bénéficié d'un financement). 26% (soit 88 personnes) ont financé leur thèse par le biais d'un emploi et 8% (27 répondants) grâce à des ressources personnelles.

91% des docteurs n'ont eu recours qu'à un seul type de financement, 9% ont combiné plusieurs financements (n = 29)^[14].

→ Des disparités s'observent en fonction des spécialités du Doctorat.



→ 4 domaines se situent au dessus de la moyenne à 73% :

- « Chimie et sciences des matériaux » avec 97% de financement
- « Mathématiques et physique » avec 90% de financement
- « Biologie, santé, médecine » avec 83% de financement
- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » avec 80% de financement.

Les 2 domaines les moins financés sont « Droit, sciences économiques, gestion » (61%) et « Lettres, sciences humaines et sociales » (37%).

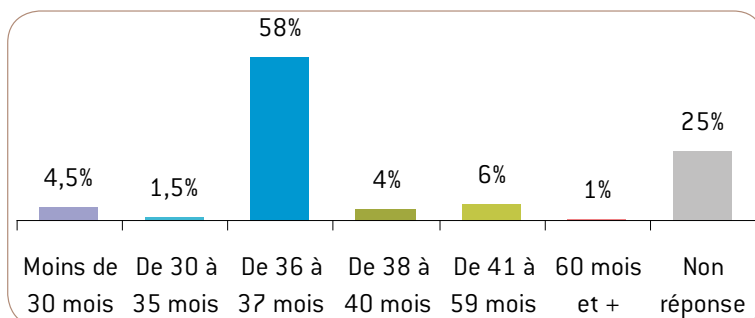
A. DURÉE DU FINANCEMENT

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des docteurs ayant perçu un financement, soit 243 individus.

La durée médiane de financement est de 36 mois (idem à la promotion 2005).

La durée la plus courte est de 6 mois, la plus longue est de 5 ans et 2 mois.

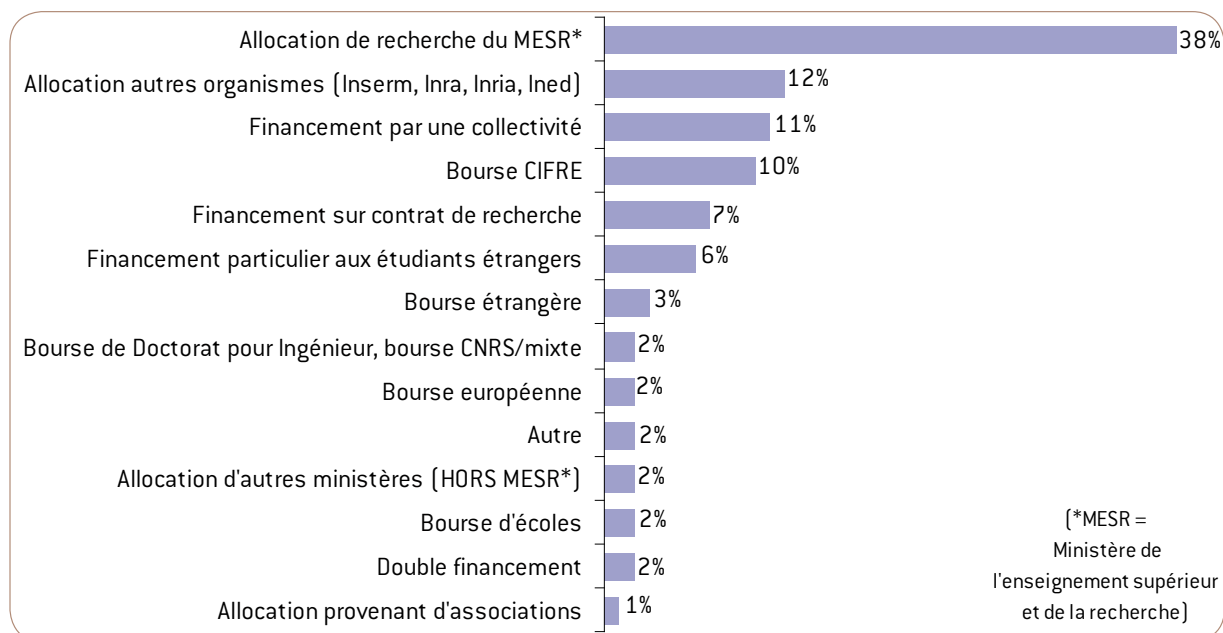
Toutefois, ces informations sont à relativiser dans la mesure où le taux de non-réponse est particulièrement élevé (25%).



[14] Parmi elles, 17 ont cumulé un financement et un emploi, 5 ont cumulé emploi et ressources personnelles et 4 ont cumulé financement et ressources personnelles. Parmi les 3 autres personnes, 2 ont cumulé financement avec Assedic ou prêt et la troisième a cumulé ressources personnelles/prêt.

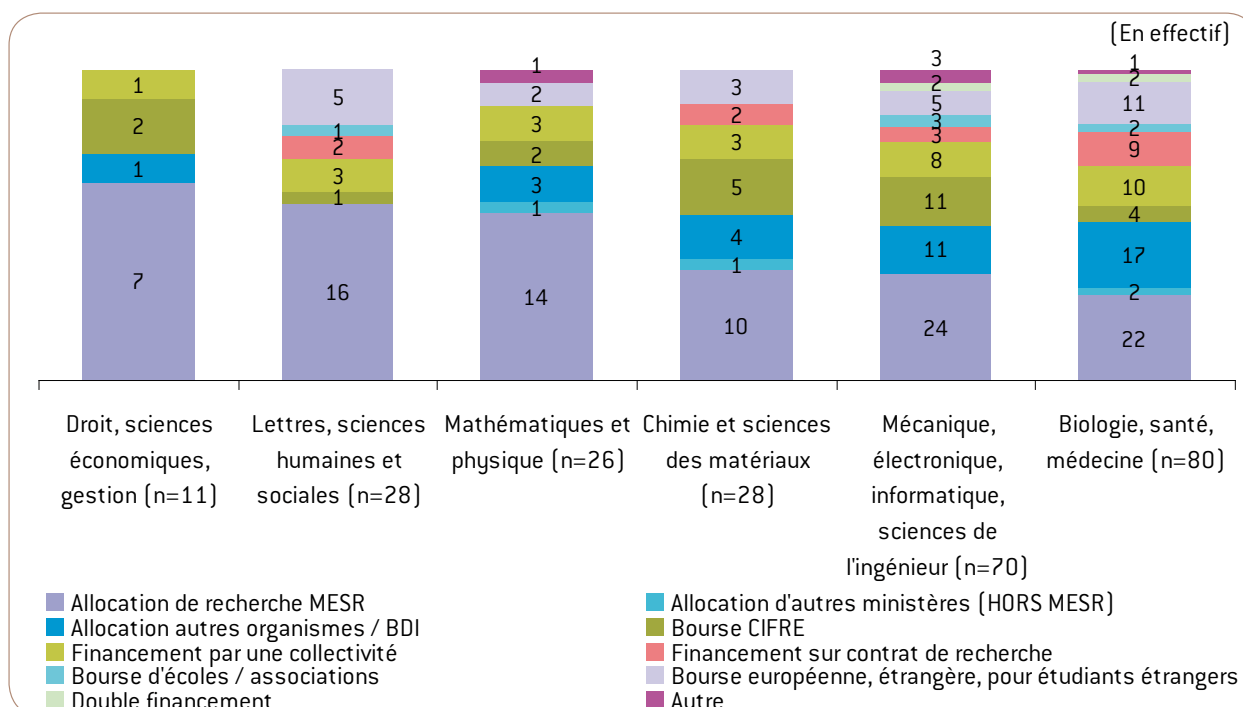
B. TYPES DE FINANCEMENT

→ Les docteurs ont eu recours à une large palette de financement :



Le financement le plus répandu est l'**allocation de recherche du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur**. 93 personnes en ont bénéficié **[38%]**. Les allocations d'autres organismes ont été versées à 30 individus. 28 ont bénéficié d'un financement par une collectivité. Les bourses CIFRE ont concerné 25 personnes sur 243.

→ On observe des disparités selon les spécialités (graphique présenté à titre indicatif vu les faibles effectifs concernés) :



Le **dispositif CIFRE** a pour vocation de contribuer au processus d'innovation des entreprises en favorisant les échanges entre les laboratoires de recherche et le milieu socio-économique à travers des travaux de recherche dans une entreprise. Ce dispositif vise à doter le doctorant d'une expérience de recherche reconnue. Nous avons voulu savoir si les bénéficiaires de ce dispositif en Bretagne (25 personnes) restaient dans l'entreprise d'accueil. C'est le cas pour 6 d'entre eux (soit 24% contre 33% au niveau national^[15]). Il faut cependant noter que ce n'est pas l'objectif premier d'une bourse CIFRE^[16].

[15] Source : Association nationale recherche et technologie (ANRT) - (http://www.anrt.asso.fr/fr/pdf/diapo_presentation_cifre.pdf)

[16] D'après l'ANRT, la bourse CIFRE permet d'accéder plus rapidement à un emploi et facilite les embauches en général.

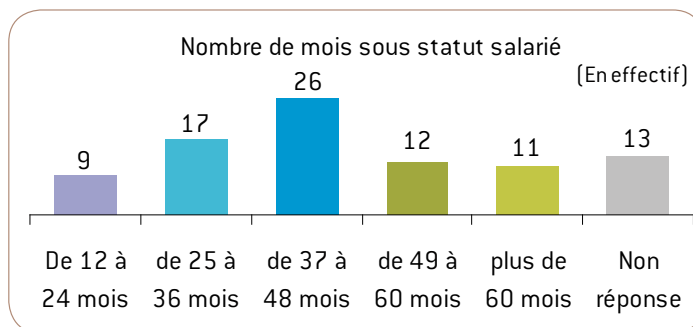
V // ACTIVITÉ SALARIÉE POUR FINANCER LE DOCTORAT

→ 88 personnes (26%) déclarent avoir financé leur Doctorat par le biais d'un emploi.

Parmi ces individus, 17 ont cumulé emploi et financement. 5 ont cumulé emploi et ressources personnelles.

43 répondants, soit près de la moitié, étaient salariés du public, 21 étaient salariés du privé et 10 ATER.

La durée médiane des emplois exercés pendant le Doctorat est de 3 ans et 8 mois (3 ans pour la promotion 2005).

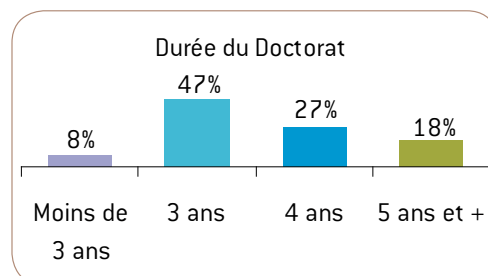


VI // DURÉE DU DOCTORAT⁽¹⁷⁾

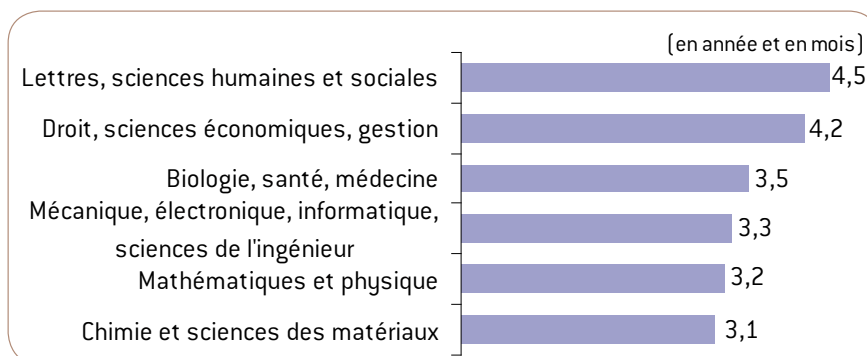
La durée médiane du Doctorat est de 3 ans et 5 mois (Mini = 23 mois ; maxi = 12 ans 1/2).

Il n'y a pas de disparité selon la nationalité (docteurs français = 41 mois ; docteurs étrangers = 42 mois). A noter : la durée minimale est de 23 mois chez les docteurs français contre 31 mois chez les docteurs étrangers].

En 2005, 54% des docteurs réalisaient leur Doctorat en 3 ans contre 47% en 2006. 13% en 2005 terminaient au bout de 5 ans ou plus (18% en 2006).



→ On observe quelques disparités selon les spécialités de Doctorat (identique par rapport à la promotion 2005).

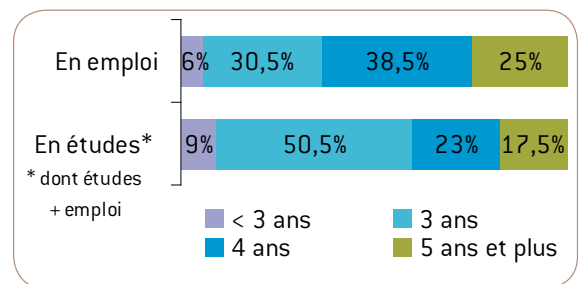


(17) La durée administrative du Doctorat est de 3 ans (cf. charte des thèses).

→ En fonction de la situation AVANT le Doctorat, la durée médiane du Doctorat varie sensiblement.

Voici les durées médianes du Doctorat selon la situation occupée avant le Doctorat :

- En études (dont études+emploi) : 3 ans et 4 mois.
- En emploi : 3 ans et 9 mois.

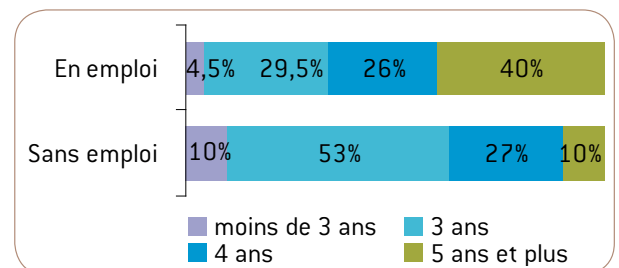


→ Il en est de même pour la situation PENDANT le Doctorat.

L'exercice d'une activité salariée pendant le Doctorat en allonge la durée médiane.

En 2006, elle est de :

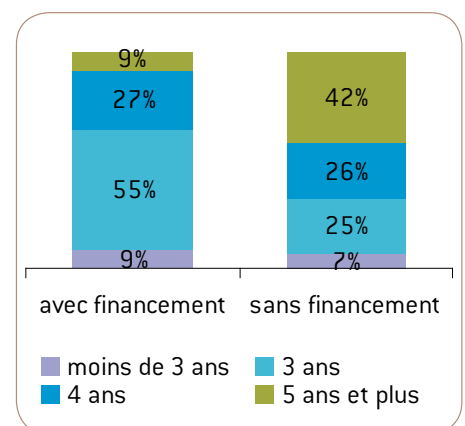
- 4 ans et 1 mois pour ceux ayant occupé un emploi pendant le Doctorat
- 3 ans et 3 mois pour ceux n'ayant pas travaillé pendant le Doctorat.



→ On note une légère variation de la durée médiane du Doctorat en fonction de l'existence ou non d'un financement.

La durée médiane du Doctorat pour les personnes ayant bénéficié d'un financement est de 3 ans et 4 mois contre 4 ans et 1 mois pour ceux n'ayant pas été financés.

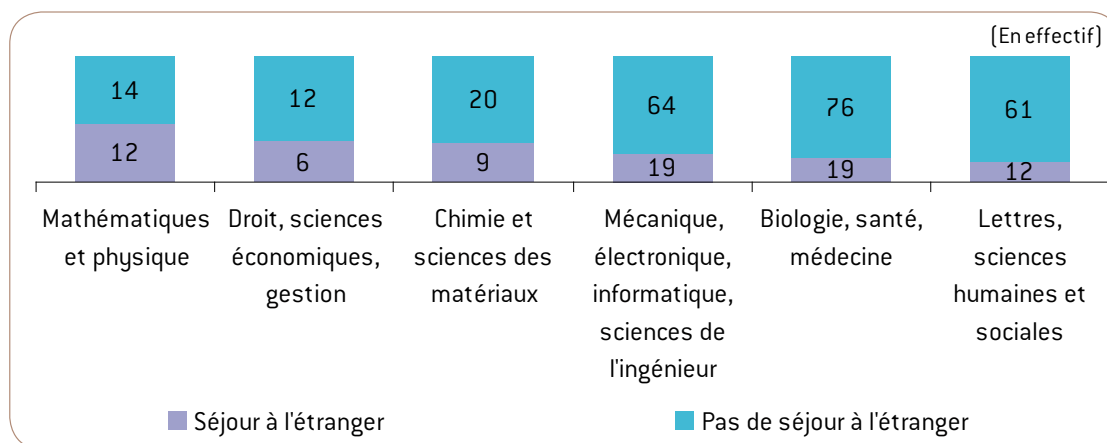
Notons que parmi les 91 docteurs non financés, 71 ont occupé un emploi au cours de leur Doctorat.



VII // MOBILITÉ PENDANT LE DOCTORAT

Les données suivantes sont calculées sur 324 individus.

77 personnes déclarent avoir effectué un séjour à l'étranger pendant leur Doctorat soit 24% des répondants.



→ Des disparités importantes sont repérées en fonction de la spécialité du Doctorat :

46% de séjours effectués en « Mathématiques et physique » (12 / 26) contre 16% en « Lettres, sciences humaines et sociales » (12 / 73).

→ Quant au nombre de séjour :

- 56 individus ont effectué un seul séjour à l'étranger (soit 73%),
- 13 personnes (soit 17%) en ont effectué 2,
- 8 personnes (soit 10%) ont fait 3 séjours.

→ Sur 258 docteurs français, 56 (22%) ont effectué au moins 1 séjour contre 21 des 77 docteurs étrangers (32%).

→ Quant au lieu du séjour, lors du 1^{er}, 2nd ou 3^{ème} séjour, la destination privilégiée reste l'Europe (tableau exprimé en effectif)

	Séjour 1	Séjour 2	Séjour 3
Europe	38	11	4
Amérique	29	6	3
Afrique	7	2	1
Asie	2	1	
Océanie	1	1	
Total	77	21	8

→ Enfin, la plupart des séjours durent moins de 6 mois (77 séjours sur 106).

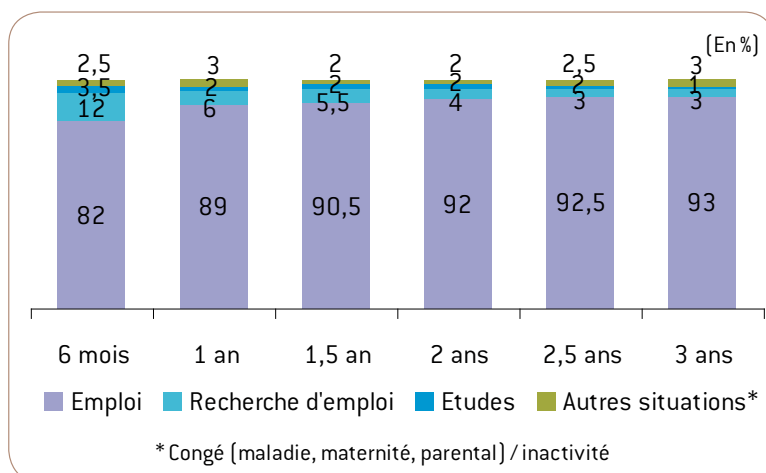
	Séjour 1	Séjour 2	Séjour 3
Moins de 6 mois	54	16	8
De 6 à 11 mois	10	2	
12 mois et plus	8	2	
Non réponse	5	1	
Total	77	21	8

Chapitre III

SITUATION APRÈS
LE DOCTORAT

I // ÉVOLUTION DE LA SITUATION APRÈS LE DOCTORAT

Les données suivantes portent sur l'ensemble des répondants soit 334 docteurs.

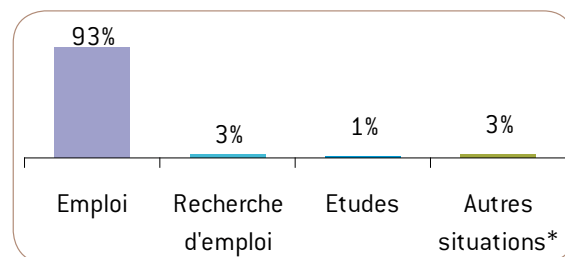


- La part des diplômés **en emploi** est passé de **82% 6 mois** après l'obtention du Doctorat à **93% 3 ans après**, soit une progression de 13%. Pour information, la part des contrats de recherche post-doctoraux diminue, passant de 28.5% 6 mois après le Doctorat à 15% 36 mois après (soit une baisse de 47% contre 40% pour la promotion 2005).
- Le taux de recherche d'emploi passe de 12% 6 mois après l'obtention du Doctorat, à 3% à 36 mois (baisse de 75%). Ce taux se stabilise à 30 mois (Chez les docteurs 2005, on comptait 16% de recherche d'emploi à 6 mois et 5% à 36 mois).
- 3 ans après le Doctorat, 3% des docteurs (10 personnes) sont en inactivité (5 docteurs) ou en congés (5 docteurs).

ZOOM SUR LA SITUATION DES DOCTEURS 3 ANS APRÈS L'OBTENTION DU DOCTORAT

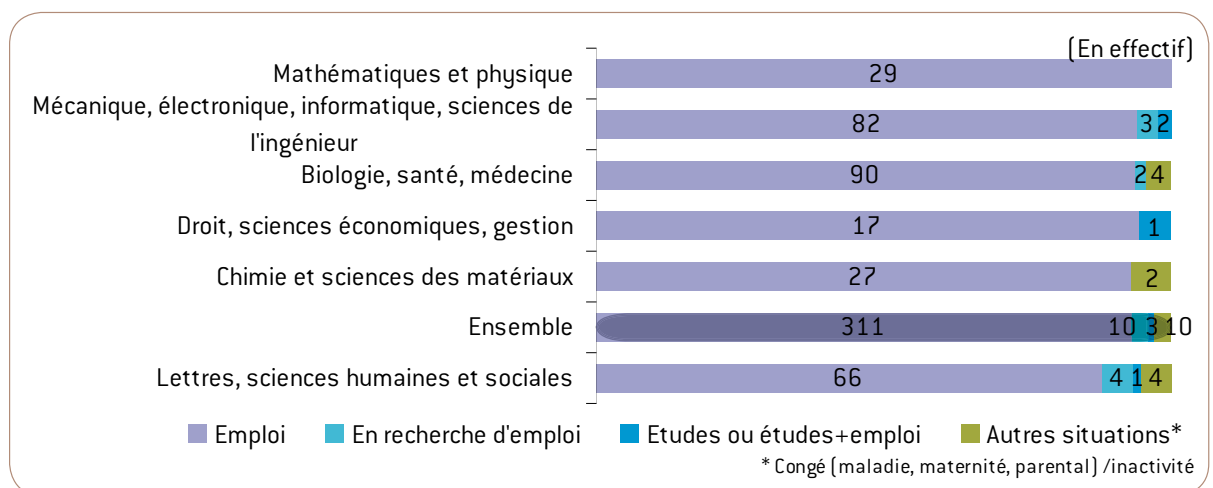
93% des docteurs exercent une activité professionnelle, soit 311 individus dont 49 sont en contrat de recherche post-doctoral.

Le taux de chômage⁽¹⁸⁾ est de 3%. C'est moins que pour la promotion 2005 où ce taux était de 5%.



(18) Taux de chômage = effectif en recherche d'emploi / (effectif en emploi ou en activité et congé + effectif en recherche d'emploi) X 100.

→ On observe des disparités selon les spécialités du Doctorat.



Peu de disparités sont observées dans la part d'emploi en fonction des domaines de Doctorat.

Toutefois, certains domaines comptent une part plus importante de contrat de recherche post-doctoral :

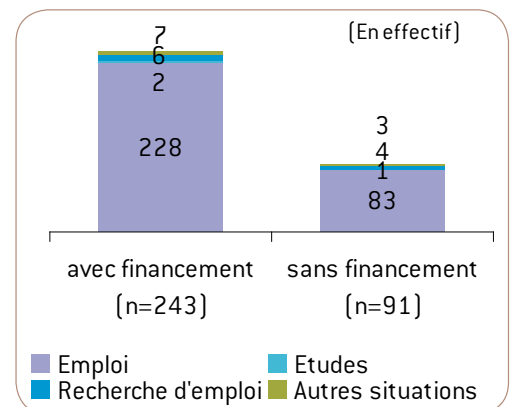
- « Chimie et sciences des matériaux » avec 9 personnes sur 29, soit 31%.
- « Biologie, santé, médecine » avec 25 répondants sur 96, soit 26%.
- « Mathématiques et physique » avec 7 individus sur 29, soit 24%.

→ On observe également quelques disparités selon le financement ou non du Doctorat :

75% des docteurs ayant perçu un financement sont en emploi, 87% de ceux n'ayant pas été financé sont en emploi.

A l'inverse, 18,5% des docteurs financés sont toujours en contrat de recherche post-doctoral 3 ans après le Doctorat contre seulement 4% pour les docteurs non financés.

Parmi les 25 bénéficiaires d'une bourse CIFRE, 24 sont en activité dont 22 exercent un emploi 3 ans après leur Doctorat, 2 sont en contrat de recherche post-doctoral et 1 recherche un emploi.



II // POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS LE DOCTORAT

32 personnes ont suivi une formation à l'issue du Doctorat, soit 10% contre 7% dans la promotion 2005.

→ Toute année confondue, on remarque quelques différences selon la spécialité du Doctorat. En effet :

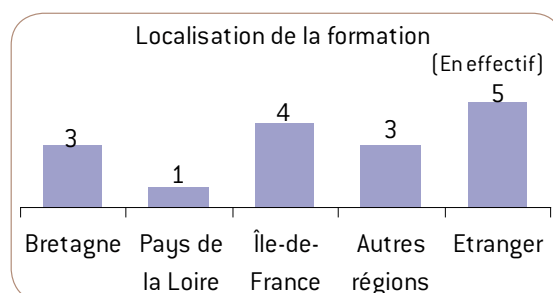
- 17% des docteurs de « Droit, sciences économiques, gestion » ont suivi au moins une formation après le Doctorat,
- 13,5% des docteurs de « Biologie, santé, médecine » sont également concernés, tout comme :
- 11% des docteurs de « Lettres, sciences humaines et sociales »,
- 8% des docteurs de « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur »,
- 3% des docteurs de « Chimie et sciences des matériaux »
- aucun docteur de « Mathématiques et physique ».

FORMATION SUIVIE EN 2006/2007 (16 INDIVIDUS)

9 docteurs ont suivi des formations complémentaires (langues étrangères ; arts de la parole ou NTIC^[19] ; management de recherche ; développement clinique...). Pour 4 d'entre eux, le Doctorat était une étape pour entrer dans une nouvelle formation (école de la magistrature, école des avocats, investigateurs cliniques) ou pour atteindre des fonctions hospitalo-universitaires.

À l'issue des formations, 11 individus ont obtenu un nouveau diplôme, 4 suivaient des formations non diplômantes et 1 suit jusqu'au moment de l'enquête une formation où les années intermédiaires ne sont pas sanctionnées par un diplôme.

Parmi les 16 personnes, 3 ont suivies leur formation en Bretagne.

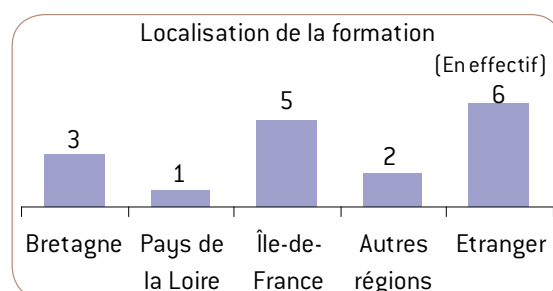


FORMATION SUIVIE EN 2007/2008 (17 DOCTEURS)

7 des 17 personnes concernées étaient dans des formations complémentaires (arts de la parole, langues étrangères, propriété intellectuelle, ressources éducatives). 4 souhaitent, à partir de leur Doctorat, accéder à un autre projet (Praticien hospitalo-universitaire, école de la magistrature, école des avocats). 2 ont intégré un niveau M (Master, Mastère). Les autres formations répondent à des souhaits professionnels spécifiques.

Au terme de l'année, 8 ont obtenu un diplôme, 7 étaient en formation non diplômante et 2 sont toujours en formation.

Parmi les 17 docteurs, 3 suivaient leur formation en Bretagne.



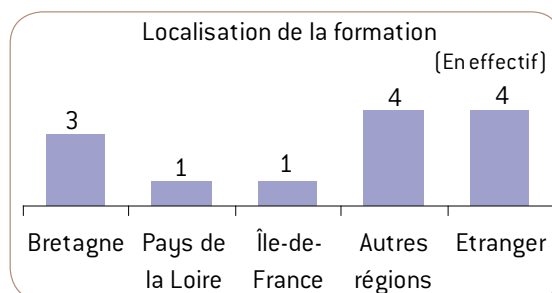
[19] NTIC : nouvelles technologies de l'information et de la communication.

FORMATION SUIVIE EN 2008/2009 (13 DOCTEURS)

Parmi les principaux enseignements suivis, 4 étaient en lien avec la « Biologie, santé, médecine » (Chirurgie expérimentale...), 3 étaient des formations complémentaires (arts de la parole, management de projets et d'équipe...), les autres suivaient des formations spécifiques à leur souhait professionnel (préparation de concours, école de la magistrature...).

A l'issue, 4 personnes sont ressorties avec un nouveau diplôme, 7 sortaient d'une formation non diplômante, et 2 sont toujours en études l'année suivante.

Parmi les 13 personnes, 3 ont suivies leur formation en Bretagne.

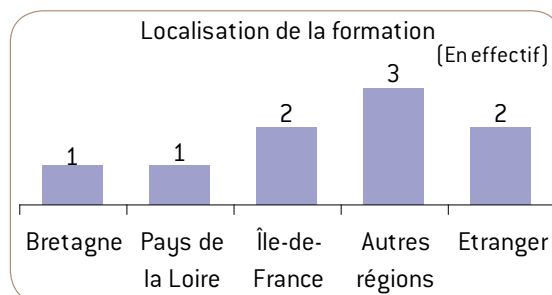


FORMATION SUIVIE EN 2009/2010 (9 DOCTEURS)

Pour l'année concernée, le type de formation suivie est très diversifié passant d'un BTS force de vente à un mastère ou un parcours en école de la magistrature.

2 personnes suivent un enseignement non diplômant, 2 ont d'ores et déjà obtenu un diplôme et 5 sont en cours de formation.

Parmi les 9 docteurs, 1 seul a suivi sa formation en Bretagne.



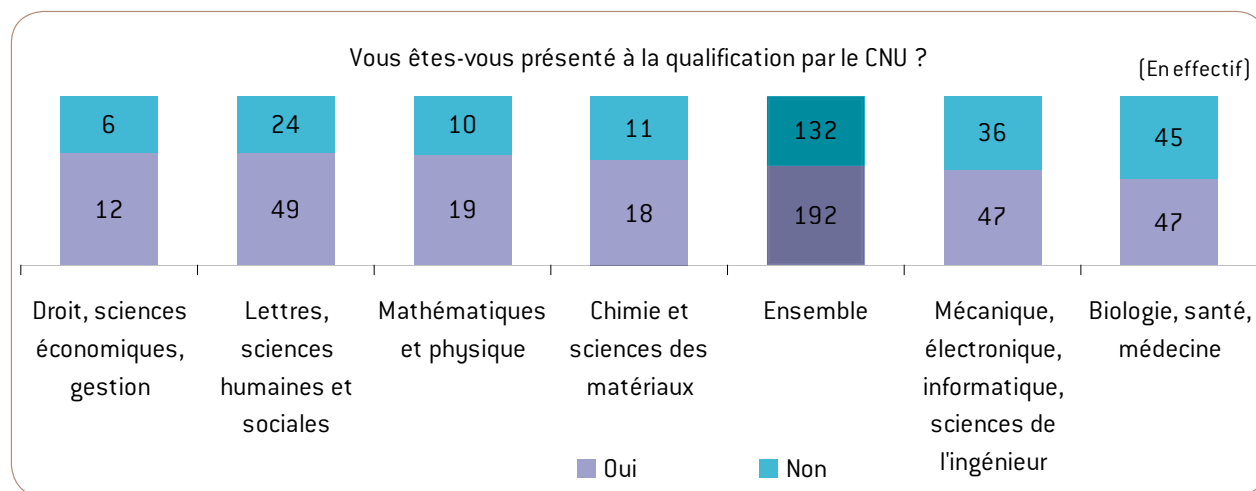
III // CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS (CNU)

Les données suivantes sont calculées sur 324 individus, soit 10 non-réponses exclues.

A. CANDIDATURE A LA QUALIFICATION PAR LE CNU

59% des répondants se sont présenté à la qualification par le CNU, soit 192 individus (58% dans la promotion 2005).

→ Des disparités s'observent selon le domaine de Doctorat :



4 domaines recensent les plus grandes proportions de candidature à la qualification par le CNU :

- « Droit, sciences économiques, gestion » avec 12 individus sur 18 (67%)
- « Lettres, sciences humaines et sociales » avec 49 personnes sur 73 (67%),
- « Mathématiques et physique » avec 19 docteurs sur 29 (65.5%),
- « Chimie et sciences des matériaux » avec 18 répondants sur 29 (62%).

A l'opposé, dans 2 domaines, les candidatures à la qualification par le CNU sont inférieures à la moyenne (59%) :

- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » (47/83 soit 57%)
- « Biologie, santé, médecine » (47/92 soit 51%).

→ On notera que les femmes sont plus nombreuses (65%) que les hommes (56%) à s'être présentées devant le CNU.

→ La majorité des docteurs s'est présenté à une seule section, en effet :

- 53,5% des docteurs ont candidaté à une section, soit 103 individus.
- 31% se sont présenté à 2 sections, soit 59 personnes
- 15,5% ont candidaté à 3 sections ou plus, soit 30 personnes.

B. RÉSULTAT A LA QUALIFICATION PAR LE CNU

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des candidats à la qualification par le CNU (192 personnes).

165 candidats ont été qualifiés dans au moins une section, soit 86%.

Ce taux est moindre par rapport à la promotion précédente (88%).

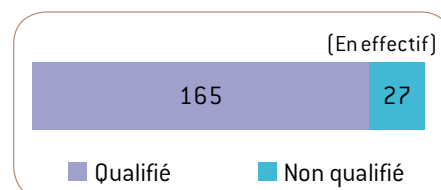
130 docteurs ont postulé à un poste de maître de conférences (79%),

86 ont postulé à un poste de chercheur dans le secteur public (26%).

3 ans après, 70 d'entre eux (54%) sont effectivement enseignants dans le supérieur :

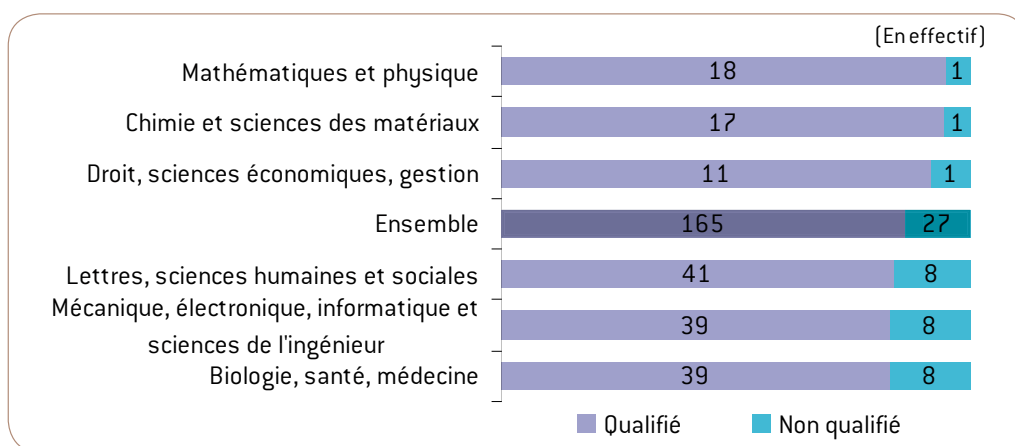
68 sont maîtres de conférences ou enseignants-chercheurs dont 2 sont également praticien hospitalier (MCUPH),

2 sont professeurs des universités – praticien hospitalier (PUPH).



→ Des disparités sont observées selon le domaine du Doctorat en terme de qualification par le CNU.

Toutefois, les données suivantes sont proposées à titre indicatif au vu des faibles effectifs concernés.



Ainsi, 3 domaines se situent au dessus de la moyenne :

- « Mathématiques et physique », on compte 95% de qualifiés soit 18 personnes.
- « Chimie et sciences des matériaux », 94% ont été qualifiés : 17 docteurs.
- « Droit, sciences économiques, gestion », 92% sont qualifiés : 11 docteurs.

A l'inverse, les taux de qualifications sont inférieurs à la moyenne (86%) dans les 3 domaines suivants :

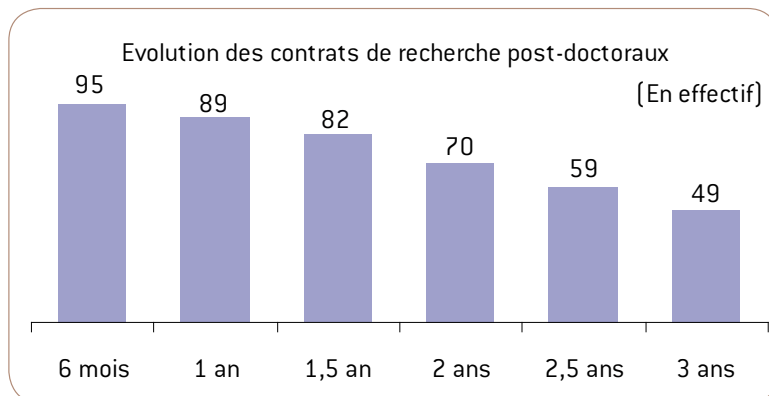
- « Biologie, santé, médecine » : 83%, soit 39 personnes.
- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 83%, soit 39 répondants.
- « Lettres, sciences humaines et sociales » : 84%, soit 41 docteurs.

	Résultat à la qualification par le CNU (en effectif)			
	Candidat à 1 section	Candidat à 2 sections	Candidat à 3 sections	Candidat à plus de 3 sections
Qualifié par 1 section	85	17	5	1
Qualifié par 2 sections	/	35	6	3
Qualifié par 3 sections	/	/	7	4
Non qualifié	18	7	/	1
Non-réponse	/	/	2	1
Total	103	59	20	10

- Parmi les 85 candidats qualifiés à 1 seule section, 83 ont été qualifié à la 1^{ère} demande, 2 à la 2^{ème} demande.
- Parmi les 35 candidats à 2 sections, 33 se sont qualifiés dès la 1^{ère} demande pour les 2 sections.
- Parmi les 7 qualifiés à 3 sections, 5 ont été reçus à la 1^{ère} demande pour les 3 sections et 2 à la 2^{ème} demande.

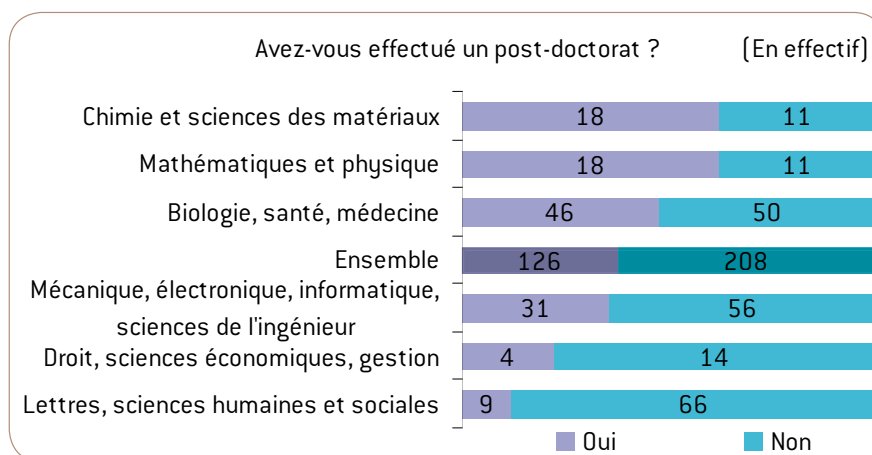
IV // LE CONTRAT DE RECHERCHE POST-DOCTORAL ⁽²⁰⁾

Le contrat de recherche post-doctoral constitue une part importante des emplois puisque sur les 273 postes occupés 6 mois après l'obtention du Doctorat, **35%** des contrats sont post-doctoraux, soit 95 postes. Ce type de contrat prend une part de moins en moins importante au cours du temps. On n'en compte plus que 16% (49 / 311) 3 ans après le Doctorat.



126 docteurs ont occupé au moins un poste en contrat de recherche post-doctoral (soit 38% contre 44% dans la promotion 2005).

→ On recense un nombre plus important de contrats de recherche post-doctoraux dans les filières scientifiques :



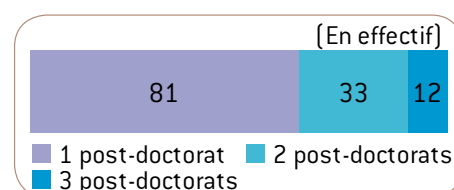
- En « Chimie et sciences des matériaux » et « Mathématiques et physique », on en compte 62% (soit 18 docteurs).
- En « Biologie, santé, médecine », ils sont 48% (46 individus).
- A l'inverse, seuls 9 docteurs de « Lettres, sciences humaines et sociales » sur 75 (12%) ont été en contrat post-doctoral.

(20) Le contrat de recherche post-doctoral (ou en abrégé « post-doc ») peut être proposé à des docteurs récemment diplômés pour une durée déterminée de 1 à 5 ans avec possibilité d'évolution de salaire au cours de leur carrière.

A. NOMBRE DE CONTRAT DE RECHERCHE POST-DOCTORAL EFFECTUÉ

- 64% des docteurs ont occupé un seul poste en contrat post-doctoral.
- 26% en ont effectué 2
- 10% en ont effectué 3.

La part de ceux ayant effectué 3 post-doctorats (9,5%) a plus que doublé par rapport à la promotion 2005 où elle était de 4%.

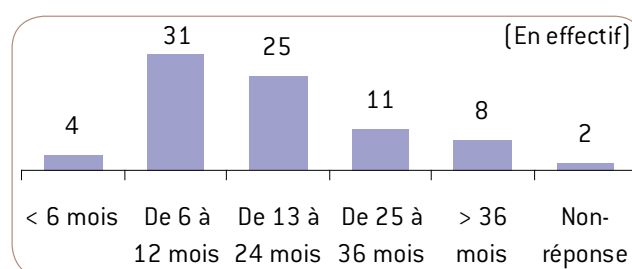


B. DURÉE DU 1^{ER} POST-DOCTORAT

Les données suivantes sont calculées sur la base de 81 docteurs ayant occupé un seul contrat post-doctoral.

La durée médiane du 1^{er} contrat de recherche post-doctoral est de 18 mois (17 mois pour la promotion 2005).

Près d'un contrat de recherche post-doctoral sur 4 (23,5%) a duré plus de 2 ans.

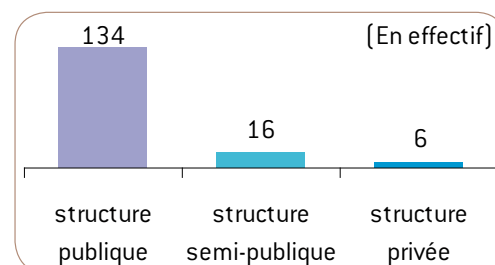


C. TYPE DE STRUCTURE PRIVILÉGIÉ POUR LE CONTRAT DE RECHERCHE POST-DOCTORAL

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des post-doctorats effectués, soit 156 contrats.

La grande majorité des contrats post-doctoraux a été réalisé au sein d'une structure publique ou semi-publique (n=150, soit 82%). Seul 4% des post-doctorats se déroulent en structure privée (n=6).

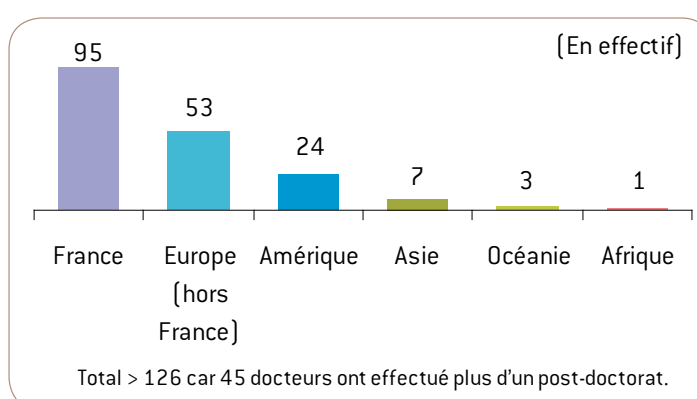
A noter que les 6 contrats post-doctoraux effectués en structure privée sont réalisés par des docteurs qui n'ont occupé qu'un seul poste en contrat post-doctoral.



D. LOCALISATION DES CONTRATS DE RECHERCHE POST-DOCTORAUX.

Les données suivantes sont calculées sur la base des 126 docteurs ayant effectué au moins un post-doctorat.

95 post-doctorats ont été effectués en France, 88 l'ont réalisé à l'étranger dont 53 en Europe (hors France) et 24 en Amérique.



Chapitre IV

SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LE DOCTORAT

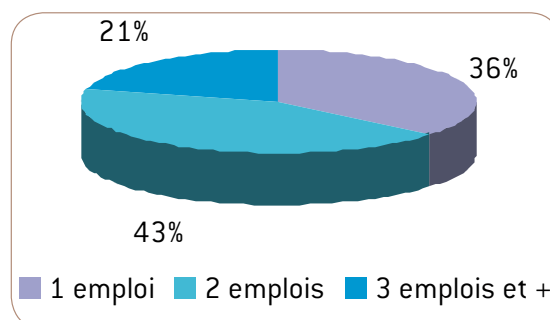
I // ACCÈS A L'EMPLOI

Les résultats suivants sont calculés sur la base des docteurs en activité au moment de l'enquête, soit 311 répondants.

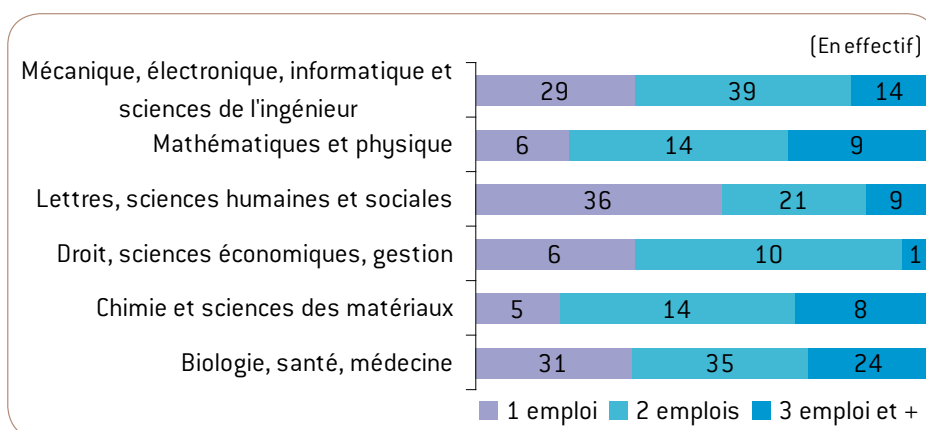
A. NOMBRE D'EMPLOI EXERCÉ DEPUIS L'OBTENTION DU DOCTORAT.

Depuis l'obtention du Doctorat en 2006 jusqu'au moment de l'enquête :

- 113 personnes ont occupé un seul emploi (36%) dont 16 celui qu'ils exerçaient avant le Doctorat.
- Plus de 2 docteurs sur 5 (43%) exercent leur 2^{ème} emploi.
- 65 docteurs ont occupé au moins 3 emplois (21%).



→ On observe quelques disparités selon le domaine du Doctorat :



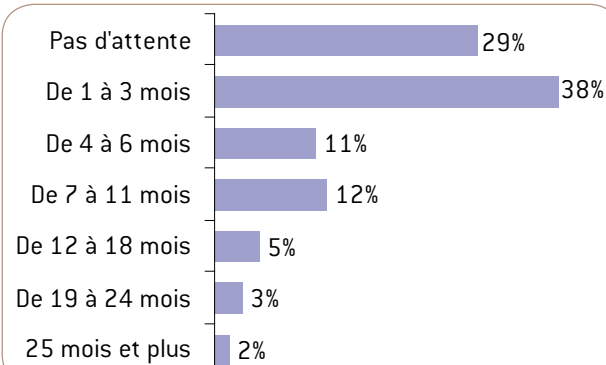
- En « Chimie et sciences des matériaux » et « Droit, sciences économiques, gestion », plus d'un diplômé sur 2 a exercé 2 emplois (respectivement 52% et 59%).
- A l'inverse, la filière « Lettres, sciences humaines et sociales » compte une majorité de personnes n'ayant occupé qu'un emploi depuis l'obtention du Doctorat (54,5%).

→ On note une différence selon le genre :

- 29% des femmes ont exercé un seul emploi (40% des hommes), 27% ont occupé 3 emplois ou plus (17% des hommes).

B. TEMPS DE LATENCE DU 1^{ER} EMPLOI^[21]

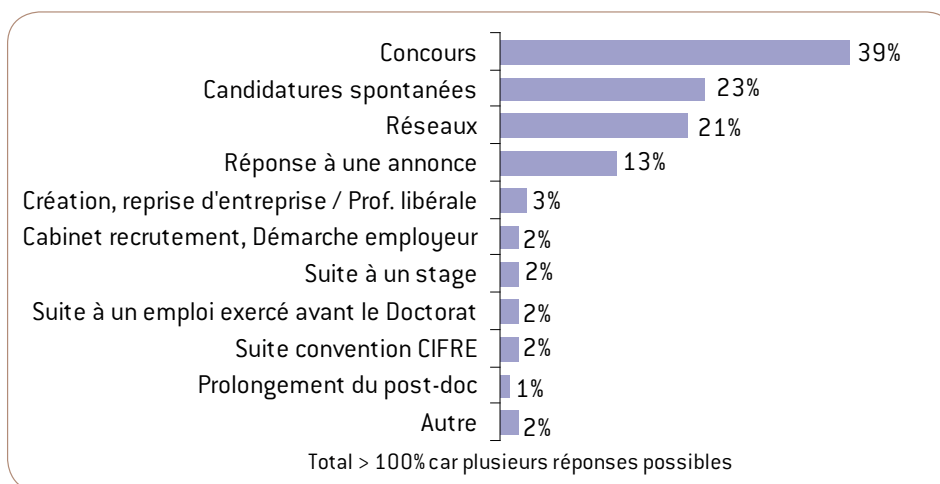
- 67% des docteurs 2006 accèdent à leur 1^{er} emploi en moins de 4 mois contre 55% dans la promotion 2005. Notons que plus d'un quart des diplômés (29%) occupent leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Doctorat.
- 5% ont connu une période de recherche d'emploi supérieure à 18 mois avant de trouver leur 1^{er} emploi (8% dans la promotion 2005).



II // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCÉ 3 ANS APRÈS LE DOCTORAT

A. MODALITÉ D'ACCÈS A L'EMPLOI

Comme en 2005, le principal moyen d'accès à l'emploi est l'obtention d'un concours. En 2006, cela a permis à 120 docteurs (39%) d'intégrer leur poste actuel.



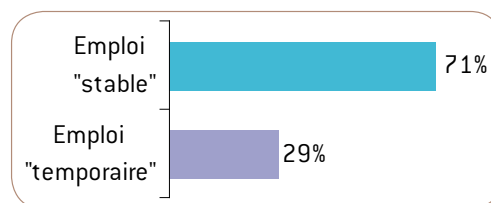
- L'envoi de candidatures spontanées a abouti pour 71 personnes (23%).
- 63 personnes se sont servies de leurs relations : professionnelles (54), familiales (6) et associatives (3).
- 40 personnes ont répondu à une annonce (13%).

[21] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Doctorat et la date de recrutement du 1^{er} emploi. Nous avons exclu de cette question les individus en emploi avant de s'inscrire en Doctorat et exerçant toujours cet emploi après le Doctorat ainsi que les répondants en poursuite d'études après le Doctorat.

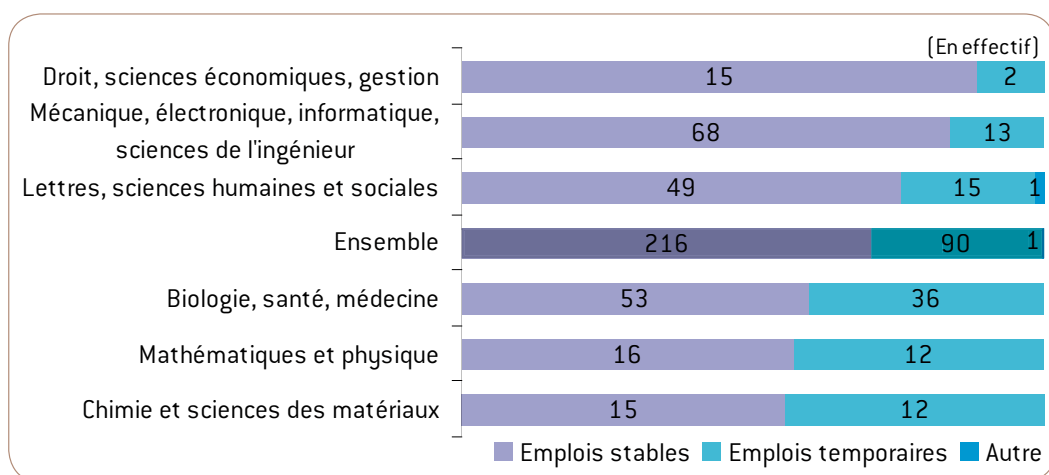
B. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL : EMPLOI « STABLE »^[22] OU « TEMPORAIRE »^[23] ?

216 docteurs (soit 71%) occupent un emploi « stable ». Cela concerne 76% des hommes et 61% des femmes^[24]. Parmi eux, 34% sont en CDI ; 34% titulaires de la fonction publique, et 3% sont indépendants.

90 personnes (29%) exercent un emploi « temporaire ». Parmi eux, 49 sont en contrat post-doctoral (16%), 20 sont en CDD (6.5%), 14 sont contractuels de la fonction publique (4.5%), 7 sont ATER (2%).



→ On observe des disparités selon le domaine du Doctorat :



Les emplois « stables » se retrouvent plus nombreux que la moyenne dans 3 domaines :

- « Droit, sciences économiques, gestion » : 88% soit 15 personnes,
- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 84% soit 68 personnes,
- « Lettres, sciences humaines et sociales » : 75% soit 49 personnes.

Dans les 3 autres domaines, la part des emplois « temporaires » est plus importante, notamment en raison de la part importante des contrats de recherche post-doctoraux. Ainsi, on compte :

- 44% d'emploi « temporaire » en « Chimie et sciences des matériaux » dont 33% de post-doctorat (n = 9),
- 43% en « Mathématiques et physique » dont 25% de post-doctorat (n = 7),
- 40% en « Biologie, santé, médecine » dont 33% de post-doctorat (n = 25).

[22] Sont regroupés dans les emplois « stables », les CDI, les titulaires de la fonction publique et les indépendants.

[23] Les emplois « temporaires » regroupent les post-doctorats, les emplois en CDD, les contractuels de la fonction publique, les ATER.

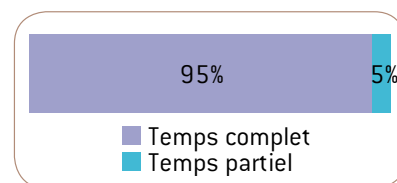
[24] Voir le zoom sur la variable sexe - page 63.

C. DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

95% des docteurs **travaillent à temps plein**, soit 285 personnes contre 16 à temps partiel. Parmi ces derniers, 8 personnes en ont fait le choix.

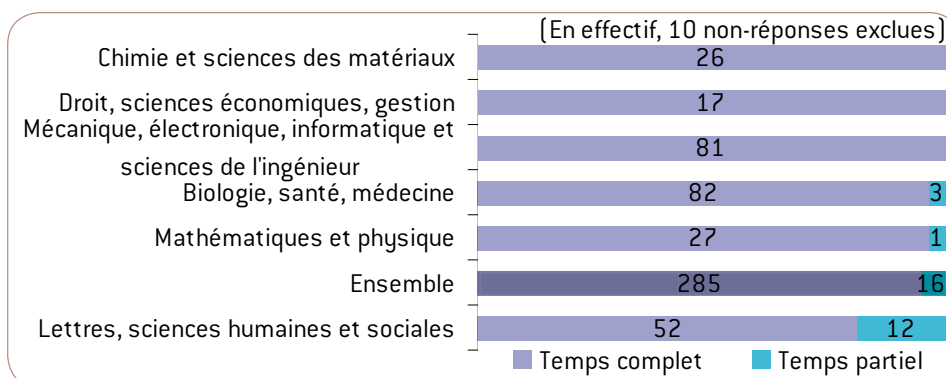
6 exercent un 2^{ème} emploi simultanément dont 5 diplômés de « Lettres, sciences humaines et sociales ». On notera que 8% des femmes sont concernées par le temps partiel contre 4% des hommes (voir zoom sexe, p.63).

Les emplois à temps partiels renseignés⁽²⁵⁾ se répartissent ainsi : 8 à moins de 50%, 4 à mi-temps, 1 à 3/4 temps.



→ Un domaine se situe en dessous de la moyenne :

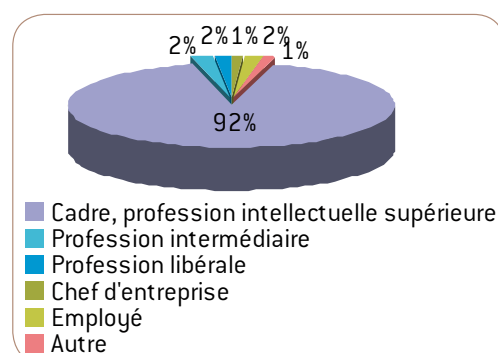
Comme en 2005, les docteurs de « Lettres, sciences humaines et sociales » sont les moins nombreux à travailler à temps plein (81% en 2006 contre 89% en 2005). Parmi les 12 individus à temps partiel, seuls 6 l'ont réellement choisi.



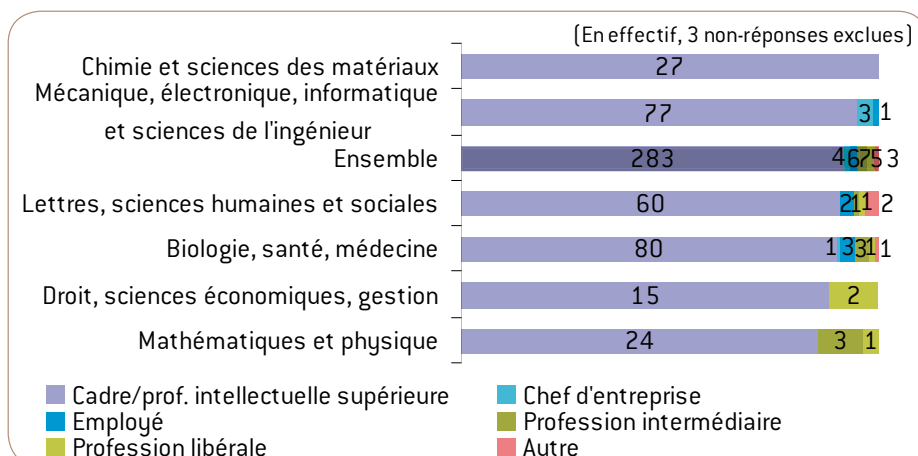
D. CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CSP)

92% des docteurs ont le statut de « Cadre, profession intellectuelle supérieure », soit 283 individus (soit 94% des hommes et 88% des femmes - voir zoom sexe, p. 66). Dans la promotion 2005, on en comptait 97,5%.

63% des docteurs en emploi au moment de l'enquête, ont un contrat « stable », travaillent à temps plein et ont le statut de « Cadre, profession intellectuelle supérieure », soit 197 personnes.



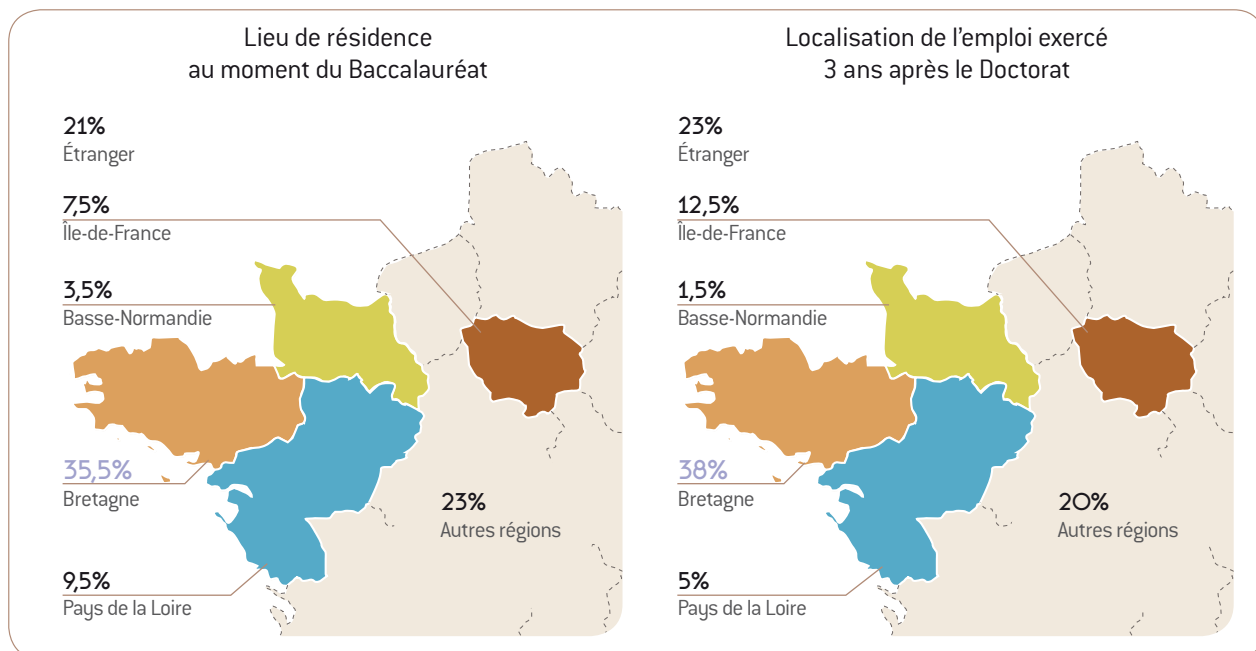
→ On observe peu de différence de CSP selon les domaines du Doctorat :



(25) 3 individus n'ont pas précisé la quotité de leur temps partiel.

E. LOCALISATION DE L'EMPLOI

3 ans après le Doctorat, 38% des docteurs (117 personnes) exercent une activité en Bretagne^[26]. Ils étaient 30% dans la promotion 2005. 23% (71 individus) exercent à l'étranger^[27] (21% des docteurs 2005), 12,5% (39 personnes) sont en région Ile-de-France.



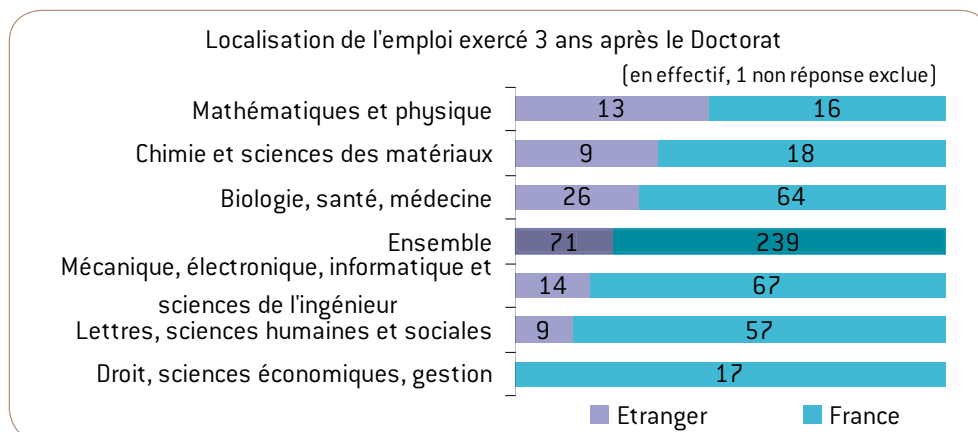
→ Si l'on compare ces données avec l'origine géographique des diplômés, on constate, comme en 2005, que la mobilité géographique est positive vers l'Île-de-France et l'étranger. Ainsi, en octobre 2009 :

- 39 docteurs (12,5%) travaillent en Île-de-France tandis qu'ils étaient 23 personnes (7,5%) à y obtenir leur Bac (soit un solde migratoire positif de 5 points).
- Sur 71 personnes (23%) exerçant leur activité à l'étranger^[28], 65 ont obtenu leur Bac également à l'étranger (21%), soit un solde migratoire positif de 2 points).

La Bretagne, délaissée en 2008 par les docteurs 2005 (- 12 points entre le Bac et l'emploi à 3 ans), retrouve une attractivité chez les docteurs 2006. En effet, 35,5% résidaient en Bretagne au moment du Baccalauréat, ils sont 38% à y travailler 3 ans après le Doctorat (soit un solde migratoire positif de 2,5 points).

A titre d'information, notons qu'1% des docteurs français exercent à l'étranger. Chez les diplômés de nationalité étrangère, ils sont 4,5% à travailler en France.

→ On observe des différences selon les spécialités du Doctorat :



[26] Dont 21% en Ile et vilaine, 11,5% dans le Finistère, 3% dans le Morbihan et 2,5% dans les Côtes d'Armor.

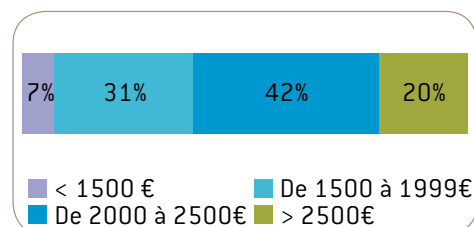
[27] Dont 37 en Europe (hors France), 13 en Amérique, 11 en Afrique, 5 en Océanie et 4 en Asie (+ 1 non-réponse).

[28] Dont 30 en post-doctorats.

F. SALAIRE NET MENSUEL

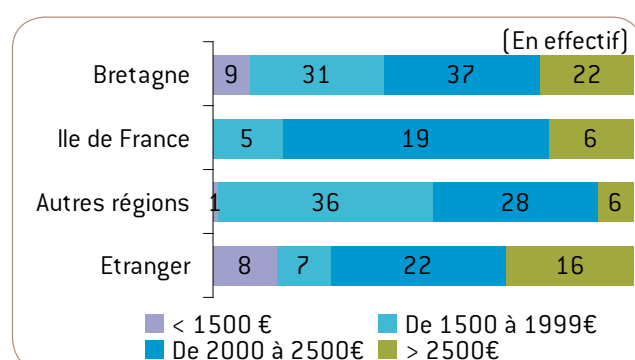
Les données suivantes portent sur 253 docteurs en emploi à temps complet en octobre 2009 et ayant déclaré un salaire.

Le salaire net mensuel médian est de 2090€ (2100 € pour la promotion 2005). Le salaire le plus bas est de 200€ (perçu en Guinée), le plus élevé est égal à 7000€ (perçu en Allemagne). On note une différence significative de ce salaire selon le sexe : + 171€ en faveur des hommes (voir zoom sexe, p.63).



→ On observe des disparités en fonction de la localisation de cet emploi :

Le salaire net mensuel médian des emplois exercés en Bretagne est de 2100 € contre 2275 € en Île-de-France, 1950 € dans les « autres régions françaises », et atteint 2200 € à l'étranger.



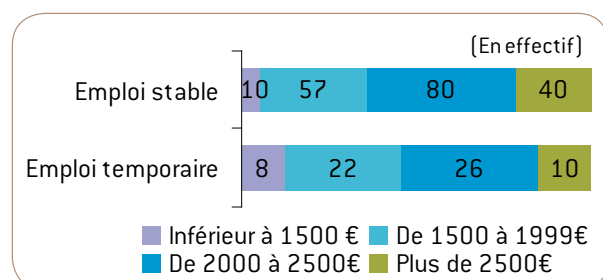
→ On observe une différence très significative en fonction de l'exercice ou non d'un emploi avant le Doctorat :

En effet, le salaire net mensuel médian est de :

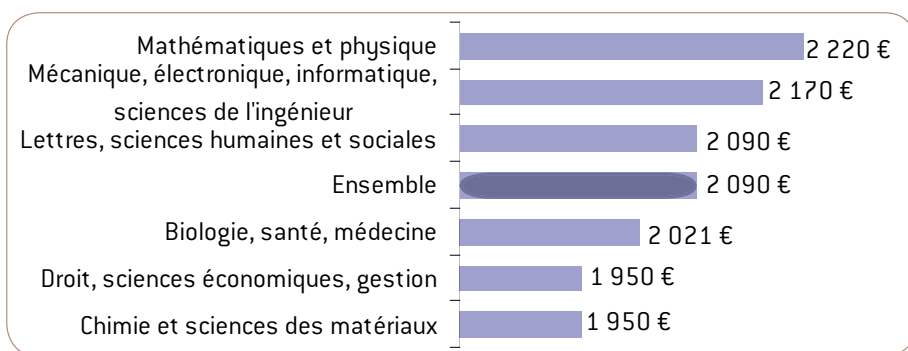
- 2016,50 € pour les docteurs en recherche d'emploi avant le Doctorat.
- 2021 € pour les docteurs en études (ou études + emploi) avant le Doctorat.
- 2500 € pour les docteurs en emploi avant le Doctorat.

→ On observe quelques disparités en fonction de la nature du contrat de travail :

Le salaire net mensuel médian des emplois « stables » est de 2100 € contre 2000€ pour les emplois « temporaires ».



→ On observe des disparités importantes en fonction du domaine du Doctorat :



Dans 3 domaines, le salaire net mensuel médian perçu en octobre 2009 est supérieur ou égal à l'ensemble (2090€).

- 2220€ pour les docteurs de « Mathématiques et physique ».
- 2170€ pour les docteurs de « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur ».
- 2090€ pour les docteurs de « Lettres, sciences humaines et sociales ».

→ On distingue quelques disparités selon la localisation de l'emploi :

En effet, les salaires nets mensuels médians étrangers sont plus importants que ceux perçus en France. Seul le domaine de la « Chimie et sciences des matériaux » est épargné⁽²⁹⁾. Notons qu'en « Droit, sciences économiques, gestion » aucun docteur n'exerce à l'étranger. Pour les autres, le salaire net mensuel médian est de :

	En France	A l'étranger
Biologie, santé, médecine	2 000 € (n = 59)	2125 € (n = 23)
Lettres, sciences humaines et sociales	2 061,5 € (n = 46)	2200 € (n = 6)
Mathématiques et physique	1980 € (n = 14)	2500 € (n = 13)
Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur	2141 € (n = 67)	2500 € (n = 14)

(29) 1950 € en France (n = 18) contre 1972 € à l'étranger (n = 8).

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques de l'emploi en fonction de sa localisation.

Ces données portent sur 311 docteurs en activité en octobre 2009. (En effectif et pourcentage, non-réponses exclues)

Caractéristiques \ Localisation	Bretagne	Ile-de-France	Autres régions	Étranger	Ensemble
Type de contrat de travail					
Emplois « stables »	90 (78%)	38 (97%)	54 (66%)	34 (48%)	216 (70,5%)
Emplois « temporaires »	25 (22%)	1 (3%)	27 (33%)	37 (52%)	90 (29%)
Autre	/	/	1 (1%)	/	1 (0,5%)
Total	115 (100%)	39 (100%)	82 (100%)	71 (100%)	307 (100%)
Temps de travail					
Temps complet	108 (94%)	38 (97%)	75 (93%)	64 (96%)	285 (94%)
Temps partiel	7 (6%)	1 (3%)	6 (7%)	3 (4%)	17 (6%)
Total	115 (100%)	39 (100%)	81 (100%)	67 (100%)	302 (100%)
Catégories socioprofessionnelles					
Chefs d'entreprise	4 (3%)	/	/	/	4 (1%)
Cadres / professions intellectuelles supérieures	105 (90,5%)	38 (97%)	77 (94%)	63 (89%)	283 (92%)
Professions intermédiaires	1 (1%)	/	1 (1,2%)	5 (7%)	7 (2%)
Professions libérales	3 (2,5%)	/	1 (1,2%)	1 (1,2%)	5 (2%)
Employés	2 (2%)	1 (3%)	2 (2,5%)	1 (1,2%)	3 (1%)
Autres	1 (1%)	/	1 (1,2%)	1 (1,2%)	3 (1%)
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Salaire net mensuel médian					
de l'emploi exercé à temps plein en octobre 2009 (N= 253)	2 100 €	2 275 €	1 950 €	2 200 €	2 090 €

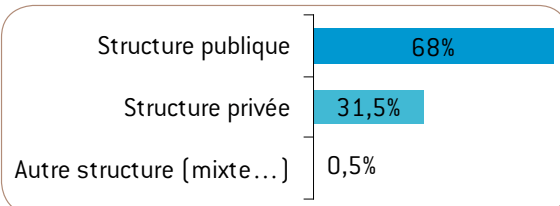
L'Île-de-France se place en bonne position puisque cette région recense le plus d'emplois « stables » à temps complet, avec un statut « Cadre et profession intellectuelle supérieure ».

La Bretagne comptabilise également un nombre important d'emplois « stables » (78%, soit 90 emplois sur 115). Elle atteint la moyenne en terme de temps de travail à taux plein (94%, soit 108 temps plein). Enfin, même si la Bretagne est inférieure à la moyenne en terme de statut de « Cadre, profession intellectuelle supérieure », seule cette région compte des chefs d'entreprises (4 docteurs). On compte également 3 docteurs en « Profession libérale ».

III // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOYEUR

A. TYPE DE STRUCTURE

Plus de 2/3 des emplois (68%) sont exercés dans des structures publiques (208 postes sur 307). 63,5% d'entre eux sont « stables » (n=132) contre 85% des postes occupés dans le secteur privé (73/86).



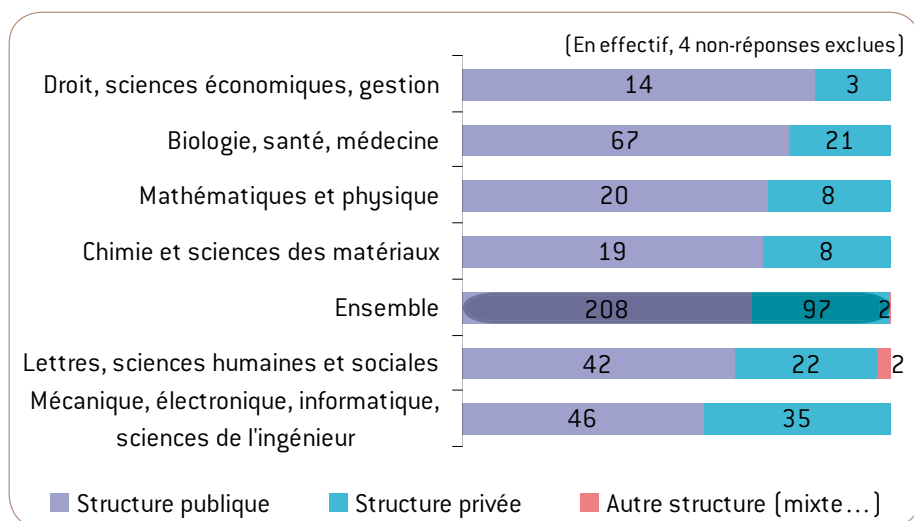
208 personnes travaillent en structure publique dont :

- 36,5% exercent en université publique (112 postes),
- 13% en établissement public de coopération scientifique (EPST),
- 6,5% en établissement d'enseignement public (hors université),
- 4% sont dans la fonction publique d'Etat
- 3% en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC),
- 3% dans la fonction publique hospitalière,
- 2% en entreprise publique ou autres.

97 docteurs travaillent dans les secteurs privé dont :

- 22,5% exercent en entreprise privée (69 personnes),
- 4% travaillent dans des associations,
- 3% en établissement d'enseignement privé (hors université),
- 1% travaille en université privée
- 1% dans d'autres types de structures privées.

→ On observe quelques disparités selon le domaine du Doctorat :



Les emplois du secteur public sont fortement répandus en :

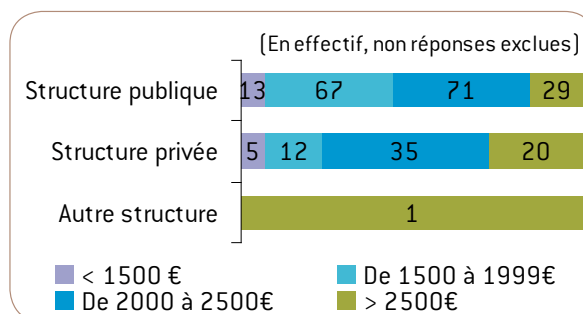
- « Droit, sciences économiques, gestion » : 82%, soit 14 personnes,
- « Biologie, santé, médecine » : 76%, soit 67 docteurs,
- « Mathématiques et physique » : 71% soit 20 individus,
- « Chimie et sciences des matériaux »: 70%, soit 19 personnes.

Dans 2 secteurs, on recense moins d'emplois publics que la moyenne (68%) :

- « Lettres, sciences humaines et sociales » : 64%, soit 42 docteurs,
- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 57%, soit 46 individus.

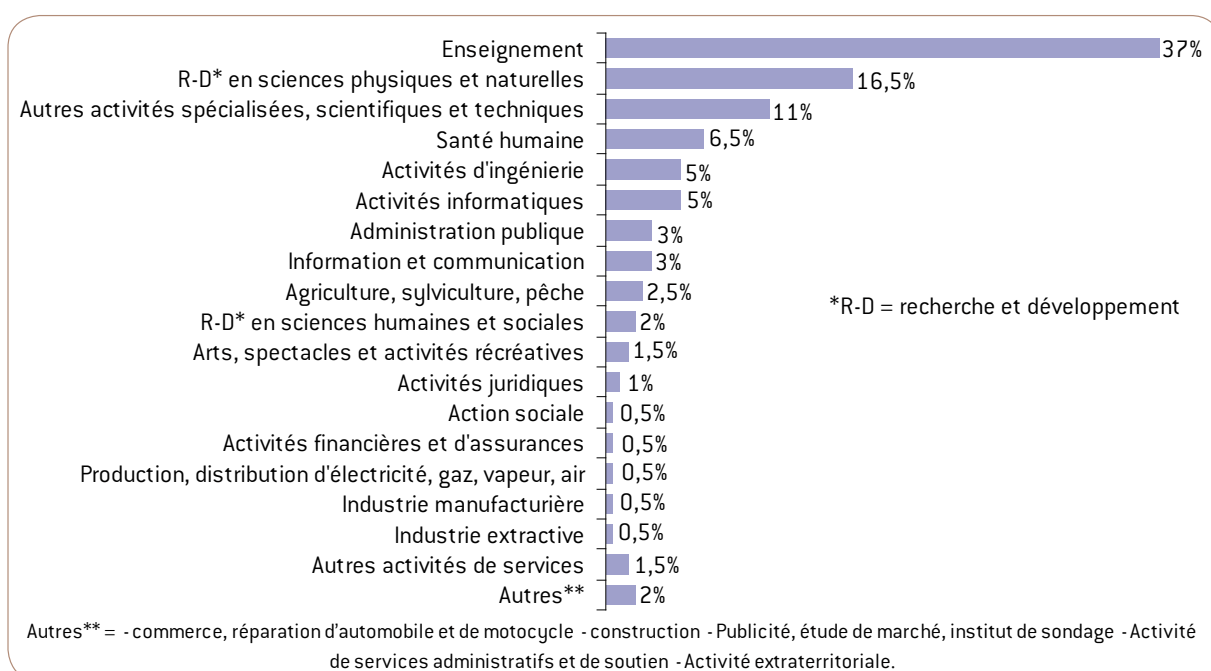
→ Selon le type de structure, le salaire net mensuel médian est différent :

Le salaire net mensuel médian des emplois en structure publique est de 2000 € contre 2295€ pour les emplois en structure privée.



B. SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR.

- « L'Enseignement » regroupe plus d'1 emploi sur 3 (37% soit 113 postes) dont 32% exercent dans le secteur public.
- La « R-D^[30] en sciences physiques et naturelles » : 51 postes (17%) dont 43 en structure publique.
- Les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » recensent 34 postes (11%) dont 16 dans le public.
- La « Santé humaine » dont 14 des 20 postes sont dans le public.
- Les « Activités d'ingénierie » regroupent 15 emplois dont 12 dans le privé.
- Les « Activités informatiques » regroupent également 15 emplois dont 11 dans le privé.



[30] Recherche et développement.

→ Les secteurs d'activité varient considérablement selon les domaines du Doctorat :

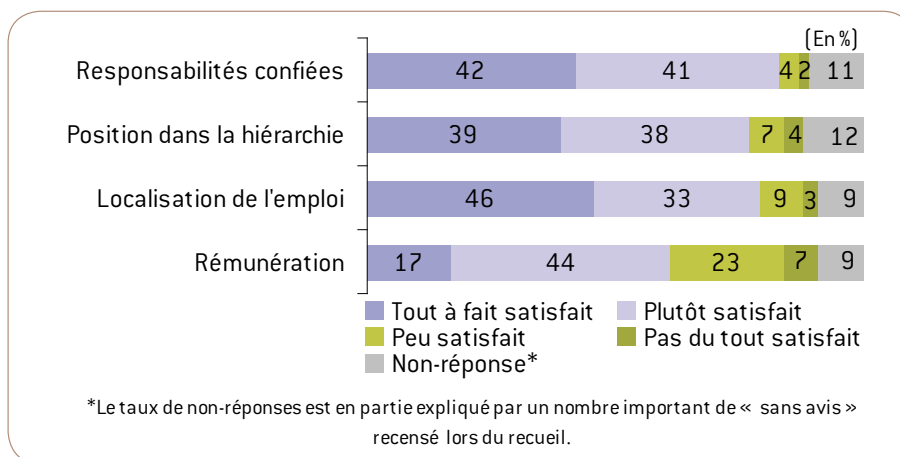
- En « Biologie, santé, médecine », « l'Enseignement » concentre 26% de l'effectif (23 personnes). La « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » en compte également 26%.
- En « Chimie et sciences des matériaux », la « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » compte 9 postes (soit 33%), 7 docteurs (soit 26%) travaillent dans les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » et 5 personnes soit 19% occupent un poste dans « l'Enseignement ».
- En « Droit, sciences économiques, gestion », 9 docteurs enseignent, 3 exercent des « Activités juridiques ».
- En « Lettres, langues, sciences humaines et sociales », 44 répondants (67%) sont dans « l'Enseignement ».
- En « Mathématiques et physique », « l'Enseignement » représente 46% des emplois (13 postes) et la « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » compte 7 emplois soit 25%.
- En « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur », 3 domaines ressortent : « l'Enseignement » (19 postes, soit 23%), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (13 postes, soit 16%) et les « Activités d'ingénierie » avec également 13 emplois (16%).

Pour aller plus loin, nous proposons un répertoire des emplois par domaine de Doctorat en fin de rapport (p.69).

IV // REGARD SUR L'EMPLOI

Les données suivantes sont calculées sur 311 docteurs en emploi au moment de l'enquête.

Cette partie traite du degré de satisfaction de ces derniers vis-à-vis de l'emploi exercé en octobre 2009, soit 3 ans après l'obtention du Doctorat, à travers 4 indicateurs.



- 83% sont satisfaits des responsabilités qui leur sont confiées (42% le sont tout à fait ; 41% plutôt).
- 79% sont satisfaits de la localisation de leur emploi.
- 77% déclarent être satisfaits de la position qu'ils occupent dans la hiérarchie.
- L'aspect le moins satisfaisant concerne la rémunération : ils sont « seulement » 61% à en être satisfait.

→ Concernant ce dernier point, des disparités s'observent en fonction des domaines de Doctorat.

3 domaines recensent le plus grand nombre de personnes satisfaites quant à leur rémunération :

- « Droit, sciences économiques, gestion », 76% des répondants en sont satisfaits.
- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur », ils sont 66% à en être satisfaits.
- « Mathématiques et physique », 62% sont satisfaits de leur rémunération.

A l'inverse, les 3 autres domaines relèvent un degré de satisfaction moindre :

- En « Biologie, santé, médecine », ils ne sont plus que 61% à se déclarer satisfaits.
- En « Lettres, sciences humaines et sociales », ils sont 58%.
- En « Chimie et sciences des matériaux », seuls 44% d'entre eux sont satisfaits (dont 11% ne le sont pas du tout).

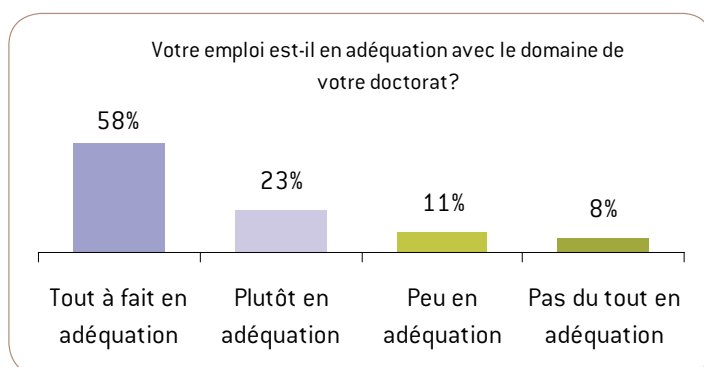
80% des docteurs n'envisagent pas de quitter leur emploi dans les 6 mois (soit entre octobre 2009 et avril 2010), ce qui représente 248 personnes. Parmi elles, 70,5% (175 personnes) estiment cette probabilité nulle. Seuls 9,5% (30 personnes) changeront probablement de poste et 8,5% (27 personnes) très probablement (+ 2% de non-réponses).

Parmi les 57 personnes pour lesquelles un changement de situation est envisagé,

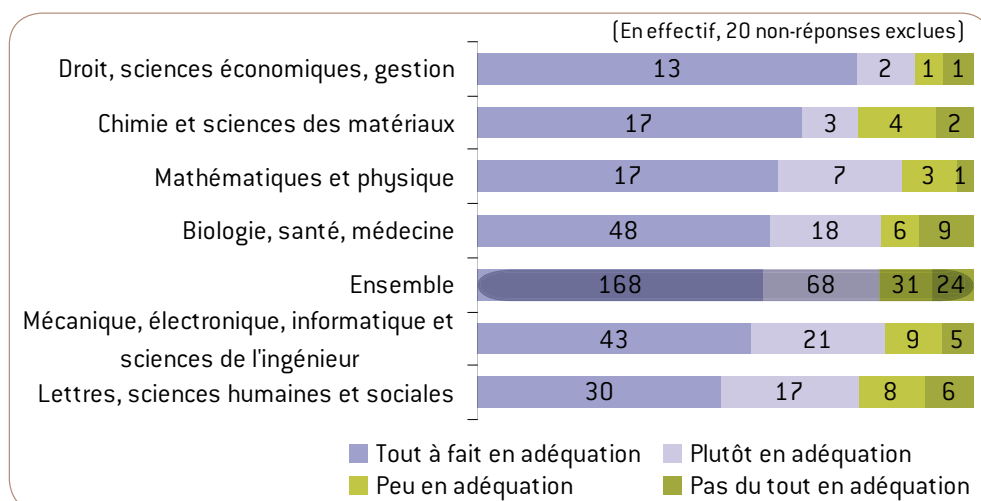
- 25 occupent des emplois « stables »^[31] (44%), 31 des emplois « temporaires »^[32] (54%), et 1 n'a pas répondu.
- 52 sont cadres, 3 employés, 1 profession intermédiaire et 1 occupe un autre statut.
- 51 sont à temps complet.
- Leur salaire net mensuel médian perçu en octobre 2009 est de 2072€^[33].
- 28% estiment l'emploi exercé inadéquat au domaine du Doctorat et 21% inadéquat au niveau de formation.

V // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE DOMAINE DU DOCTORAT

81% des répondants (soit 236 personnes sur 291, non-réponses exclues) estiment que l'emploi qu'ils occupent 3 ans après la thèse est en **adéquation totale ou partielle** avec leur domaine de Doctorat. Il s'agit d'une totale adéquation pour 58% d'entre eux.



→ On observe quelques disparités en fonction du domaine du Doctorat :



[31] 21 sont en CDI, 3 sont titulaires de la fonction publique et 1 est indépendant.

[32] 16 sont en contrat de recherche post-doctoral, 7 sont en CDD, 5 sont contractuels de la fonction publique, 3 sont ATER.

[33] Salaire calculé sur 51 individus exerçant une activité à temps complet.

2 filières sont en dessous de la moyenne (58%) en terme d'adéquation totale de l'emploi avec le domaine du Doctorat :

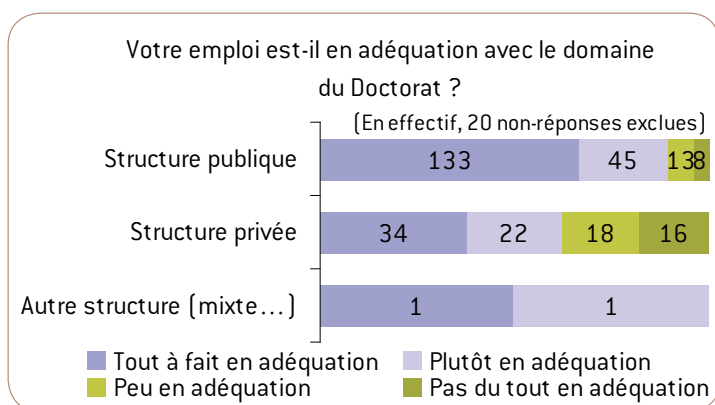
- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 55% (43 individus)
- « Lettres, sciences humaines et sociales » : 49% (30 individus).

Au cumul des items « peu » et « pas du tout en adéquation », 2 domaines se placent au dessus de la moyenne (19%) :

- « Chimie et sciences des matériaux » : 23% (6 individus),
- « Lettres, sciences humaines et sociales » : 23% (14 individus).

→ Des disparités importantes sont relevées selon le type de structure :

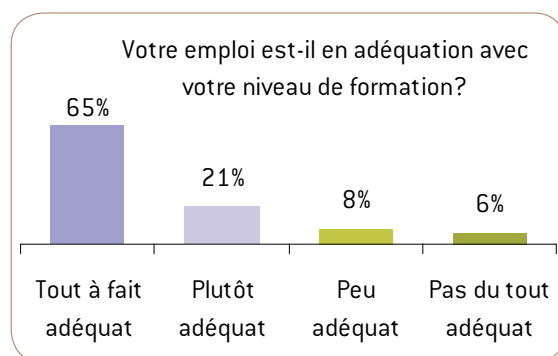
89% des docteurs exerçant dans le secteur public déclarent que leur emploi est en adéquation avec le domaine de leur Doctorat. Ce taux est de 62% en structure privée.



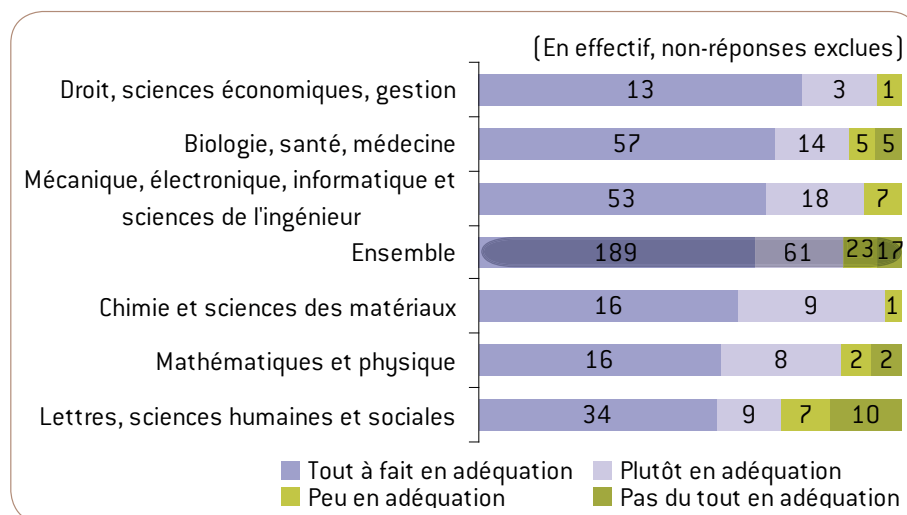
VI // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE NIVEAU DE FORMATION

86% des répondants (n=250/290) déclarent leur emploi adéquat à leur niveau de formation (87% dans la promotion 2005). Pour 65% (189 personnes), cette adéquation est totale.

Cette satisfaction pourrait, en partie, être liée au temps de travail effectué. Ainsi, sur 17 personnes à temps partiel, 10 déclarent leur emploi inadéquat à leur niveau de formation (59%). Ils sont 11% (30 docteurs) chez les 271 personnes à temps plein. Toutefois, ces informations sont données à titre indicatif au vu des différences importantes d'effectifs.



→ On observe des disparités importantes selon le domaine du Doctorat :



Seul le domaine des « Lettres, sciences humaines et sociales » est en dessous de la moyenne en terme d'adéquation totale ou partielle avec 72% contre 86% en moyenne. En effet, on compte :

- En « Chimie et sciences des matériaux » : 96%.
- En « Droit, sciences économiques, gestion » : 94%
- En « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 91%
- En « Biologie, santé, médecine » : 88%
- En « Mathématiques et physique » : 86%

Dans 3 domaines, aucun docteur n'estime son emploi totalement inadéquat à son niveau de formation :

- En « Chimie et sciences des matériaux »,
- En « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur »,
- En « Droit, sciences économiques, gestion ».

Enfin, quelques disparités sont à noter selon le type de structure :

- En structure publique, 92% des docteurs déclarent leur emploi en adéquation avec leur niveau de formation,
- Ils sont 68% dans le privé.

VII // L'EXERCICE D'UN EMPLOI SIMULTANÉ

→ 23 personnes sur les 311 en emploi en octobre 2009 exercent un emploi en plus de leur emploi principal, soit 7%.

- Seuls 3 domaines recensent l'ensemble des emplois simultanés :
 - « Lettres, sciences humaines et sociales » : 13 personnes, soit 20%,
 - « Mathématiques et physique » : 3 personnes, soit 11%,
 - « Biologie, santé, médecine » : 7 personnes, soit 8%.
- 6 personnes exercent leur emploi principal à temps partiel.

→ Ce sont à nouveau les structures publiques qui recrutent le plus. En effet :

- 15 docteurs exercent leur emploi simultané au sein d'une structure publique (dont 11 en université publique, 2 en EPIC, 1 dans la fonction publique d'Etat et 1 dans un établissement d'enseignement public hors université).
- 7 travaillent dans le secteur privé (dont 3 en entreprise privée, 1 en université privée et 1 dans un autre établissement d'enseignement privée).
- 1 docteur exerce dans un autre type de structure (organisation internationale).

→ Le contrat de travail est en majorité de nature « temporaire ». Et la plupart sont « Cadres, professions intellectuelles supérieures ». Ainsi :

- 17 docteurs sont en emploi « temporaire »^[34] et 6 personnes en emploi « stable »^[35].
- 19 ont le statut de « Cadre », 3 sont « Employés », 1 exerce une « Profession libérale ».

La principale raison évoquée pour l'exercice de cet emploi simultané est la raison financière. En second plan, on trouve « l'acquisition d'une expérience » et « l'intérêt pour le travail proposé ». De manière plus ponctuelle, sont citées les raisons suivantes : « compléter l'emploi du temps », « poursuivre les activités de recherche », « évoluer au sein de l'organisation ».

VIII // QUELQUES DONNÉES SUR LE 1^{ER} EMPLOI EXERCÉ APRÈS LE DOCTORAT

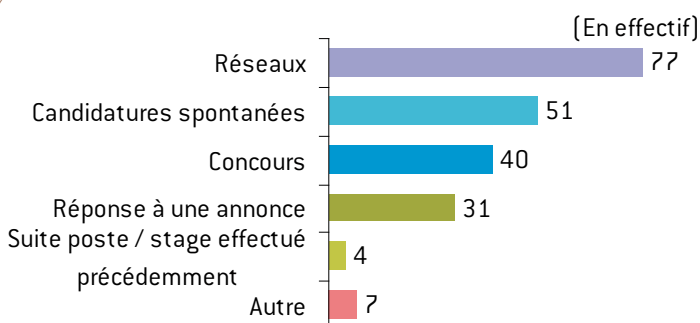
Les données suivantes portent sur 218 docteurs, soit en emploi au moment de l'enquête et ayant occupé précédemment un 1^{er} emploi, soit sans emploi au moment de l'enquête mais ayant déjà exercé 1 autre emploi.

→ Les modalités d'accès au 1^{er} emploi :

Parmi les 77 docteurs ayant fait appel à leur réseau :

- 71 ont contacté leur réseau professionnel,
- 4 ont eu recours à un réseau familial ou amical,
- 2 à leur réseau associatif.

Ensuite, on trouve les candidatures spontanées, les concours et les annonces.



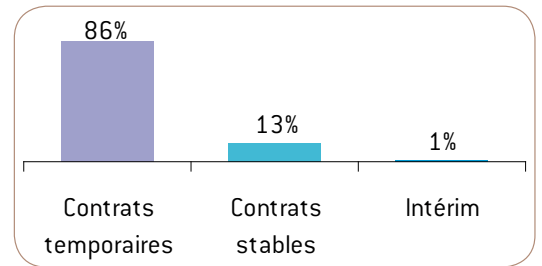
[34] 10 contractuels de la fonction publique, 7 CDD.

[35] 4 CDI et 2 indépendants.

→ **Nature du 1^{er} contrat de travail :**

86% (177 individus) des contrats sont « temporaires », dont 72 post-doctorats (35%), 46 CDD (22%), 45 ATER (21.5%), et 14 contractuels de la fonction publique (7%),

13% des contrats sont « stables » (27 docteurs) dont 18 CDI (9%) et 8 (4%) titulaires de la fonction publique.

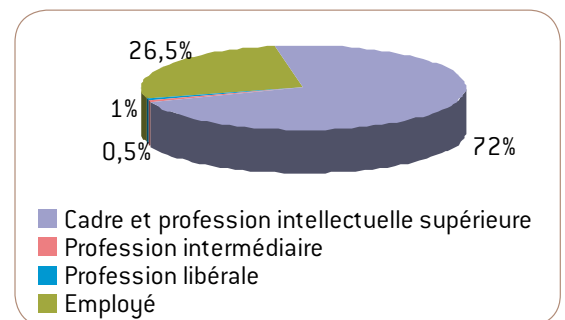


→ 70,5% des docteurs exerçaient leur 1^{er} emploi à temps complet (154 individus) et 21,5% (47 individus) étaient à temps partiel dont 15 l'avaient choisi (+ 17 non-réponses).

→ **Statut du 1^{er} emploi :**

72% avaient le statut de « Cadre ou profession intellectuelle supérieure » (151 personnes),

26,5% étaient « Employés » (56 personnes).



→ **Les 4 secteurs d'activités les plus représentés pour ce 1^{er} emploi sont :**

- L' « Enseignement » avec 43% soit 90 personnes,
- La « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » avec 27% soit 57 personnes,
- Les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » avec 15 personnes soit 7%,
- Les « Activités informatiques » avec 10 personnes, soit 5%.

→ **Type de structure :**

81% (167 individus) exerçaient leur 1^{er} emploi dans une structure publique, 17% (37 personnes) dans le privé et 3 dans un autre type de structure (sociétés mixtes...).

→ **Localisation du 1^{er} emploi :**

48% (soit 100 individus) exercent en Bretagne, 22% (45 personnes) exercent à l'étranger (contre 23% au moment de l'enquête), 14 étaient en Île-de-France, 48 dans les autres régions de France.

32 docteurs français sur 170 (19%) ont exercé leur 1^{er} emploi à l'étranger contre 30 docteurs étrangers sur 48 (62.5%) exerçant leur 1^{er} emploi en France.

→ Salaires médians du 1^{er} emploi⁽³⁶⁾ :

Selon le domaine du Doctorat	Salaire net mensuel médian à l'embauche	Salaire brut annuel
Biologie, santé, médecine	1600€	23 000€
Mathématiques et physique	1837€	30 180€
Chimie et sciences des matériaux	1700€	28 000€
Lettres, sciences humaines et sociales	1400€	20 450€
Droit, sciences économiques, gestion	1350€	21 200€
Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur	1720€	25 000€

Selon la localisation du 1^{er} emploi

Île-de-France	1800€	28 000€
Bretagne	1500€	22 933€
Autres régions	1600€	24 250€
Etranger	2000€	30 000€
<i>Ensemble</i>	<i>1600€</i>	<i>24 000€</i>

COMPARATIF 1^{ER} EMPLOI / EMPLOI EXERCÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE :

→ Évolution des salaires :

Les données suivantes portent sur 253 docteurs exerçant une activité à temps complet au moment de l'enquête et ayant déclaré un salaire.

	80 docteurs exerçant toujours leur 1 ^{er} emploi en octobre 2009 (salaire perçu en octobre 2009)	173 docteurs ayant changé d'emploi	
		1 ^{er} emploi (salaire perçu à l'embauche)	Emploi en octobre 2009 (Salaire perçu en oct. 2009)
Salaire net mensuel médian	2200€	1600€	2000€

→ Évolution du statut :

- 87% des docteurs exerçant toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête ont le statut de « Cadre ou profession intellectuelle supérieure », soit 98 personnes sur 113.
- Chez les docteurs ayant changé d'emploi, 94% (185 individus sur 197) occupent, au moment de l'enquête, un emploi de « Cadre ou profession intellectuelle supérieure ».

→ Évolution de la nature du contrat de travail :

- Chez les docteurs exerçant toujours leur 1^{er} emploi, 80,5% ont un emploi « stable » (soit 91 personnes).
- Chez les docteurs ayant changé d'emploi, on en compte 63%, soit 125 individus.

(36) Calculé sur 152 individus ayant exercé leur 1^{er} emploi à temps plein.

Chapitre V

LA RECHERCHE
D'EMPLOI

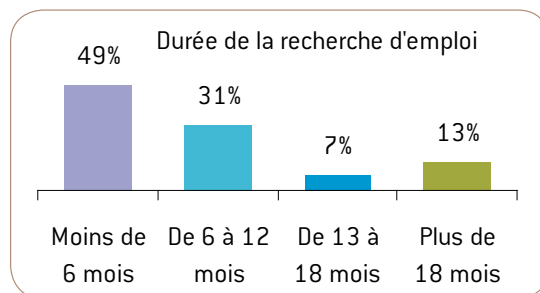
I // LA RECHERCHE D'EMPLOI DEPUIS L'OBTENTION DU DOCTORAT

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des répondants soit 334 docteurs.

→ Au cours des 3 années écoulées depuis la fin du Doctorat, **156 docteurs** (soit **47%**) ont connu une période de **recherche active d'emploi**. Elle concernait 44% des docteurs en 2005.

Dans la promotion 2006 (6 non-réponses exclues) :

- 74 docteurs (49%) ont cherché un emploi pendant moins de 6 mois^[37],
- 46 (31%) ont recherché pendant 6 à 12 mois,
- 11 docteurs ont cherché pendant 13 à 18 mois (7%),
- 19 ont cherché un emploi pendant plus de 18 mois^[38].



II // LA RECHERCHE D'EMPLOI AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

10 docteurs (soit 3%) recherchent un emploi en octobre 2009.

(Aussi, toutes les informations ci-dessous sont données à titre indicatif vu le faible effectif).

Dans la promotion 2005, ce taux de recherche d'emploi était de 5%.

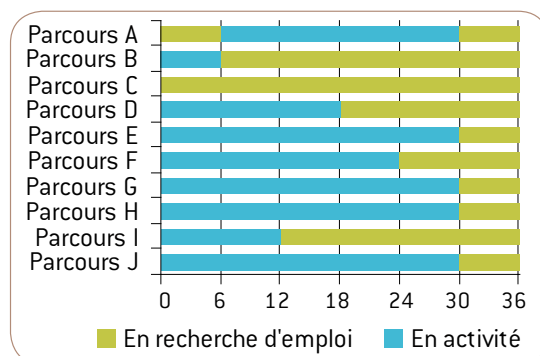
Nous proposons ci-dessous une description de leur parcours de 0 à 36 mois après le Doctorat (avec un intervalle de 6 mois).

1 seul était déjà en recherche d'emploi à 6 mois.

6 docteurs ont connu une période d'activité supérieure à leur période de recherche d'emploi.

À l'inverse, 3 personnes ont une période de recherche d'emploi plus importante que leur période d'activité.

Une personne a travaillé autant qu'elle a cherché un emploi.



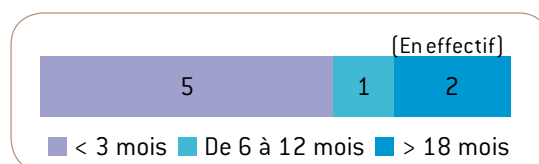
[37] 21 individus pendant près d'un mois, 31 entre 2 et 3 mois et 22 personnes entre 4 et 5 mois.

[38] Dont 15 pendant plus de 24 mois.

A. DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

10 docteurs sont en recherche active d'un emploi au moment de l'enquête :

- 5 docteurs recherchent un emploi depuis moins de 3 mois.
- 1 recherche depuis 6 à 12 mois et 2 personnes recherchent un emploi depuis plus de 18 mois (+ 2 non-réponses).



B. DOMAINE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

- 5 docteurs recherchent un emploi DANS le domaine de leur Doctorat.
- 4 recherchent un emploi DANS et HORS de leur domaine de Doctorat (+1 non-réponse).

C. SECTEUR DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

- 1 docteur ne cherche que dans le secteur public, les 8 autres cherchent dans le public et le privé (+1 non-réponse).

D. PÉRIMÈTRE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

- 3 docteurs déclarent être prêt à aller jusqu'à l'étranger pour travailler.
- 1 docteur cherche dans la France entière, 1 recherche dans plusieurs régions de France.
- 1 se limite aux départements limitrophes à celui de sa résidence et 1 ne souhaite pas quitter sa ville de résidence.

Chapitre VI

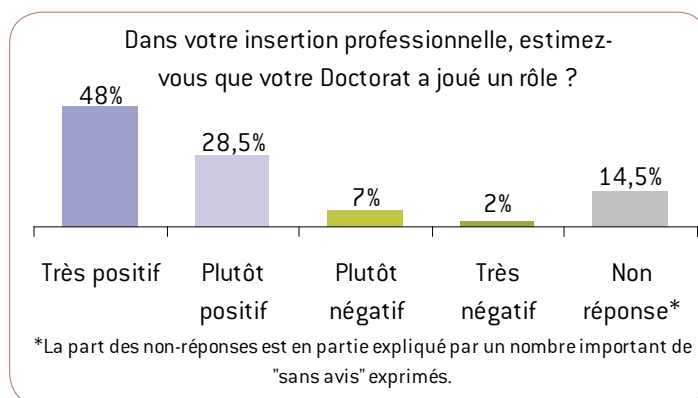
REGARD SUR LE
DOCTORAT

I // OPINION CONCERNANT LE DOCTORAT

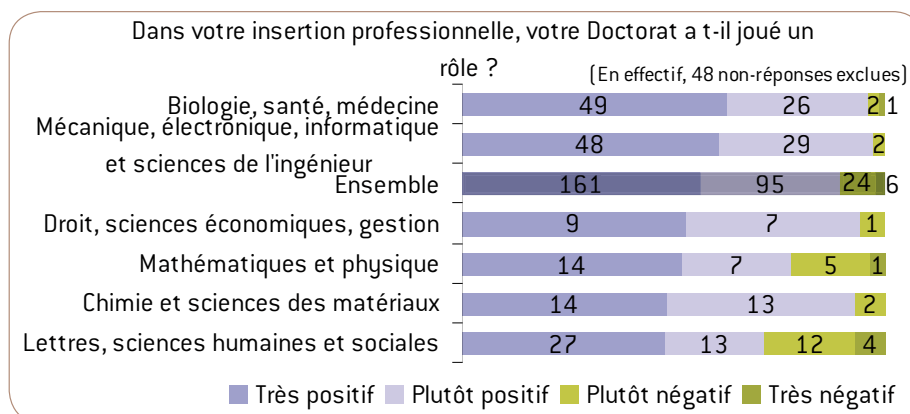
Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des répondants, soit 334 docteurs.

A. LE RÔLE DU DOCTORAT :

77% des docteurs (256 individus) **estiment que le Doctorat a joué un rôle positif** dans leur insertion professionnelle. Pour 161 d'entre eux, cela a joué un rôle très positif.



→ Selon le domaine du Doctorat :



4 domaines accordent plus que la moyenne (89,5%) un rôle positif au Doctorat dans leur insertion professionnelle :

- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 97%,
- « Biologie, santé, médecine » : 96%,
- « Droit, sciences économiques, gestion » : 94%,
- « Chimie et sciences des matériaux » : 93%.

A l'inverse, 2 domaines considèrent plus que la moyenne (10,5%) que leur Doctorat a joué un rôle négatif :

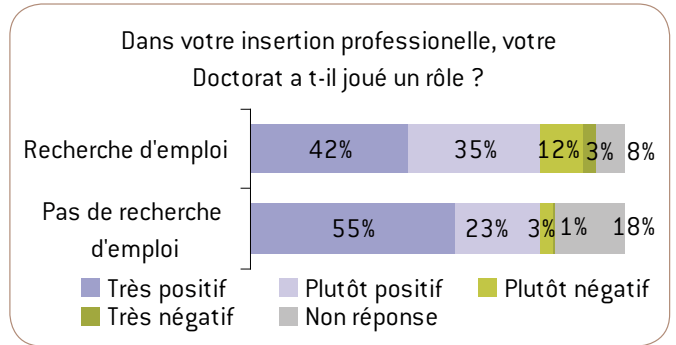
- « Lettres, sciences humaines et sociales » : 28,5% (16 personnes sur 56),
- « Mathématiques et physique » : 22% (6 personnes sur 27).

→ Selon la présence ou non d'une période de recherche d'emploi :

On n'observe pas de différence entre ceux ayant connu une période de recherche d'emploi et les autres.

Les premiers ont simplement une opinion plus nuancée que les seconds (35% de « plutôt positif » contre 23%).

Notons la part des non-réponses plus importante chez les docteurs n'ayant pas connu de période de recherche d'emploi (18% contre 8% chez les autres).

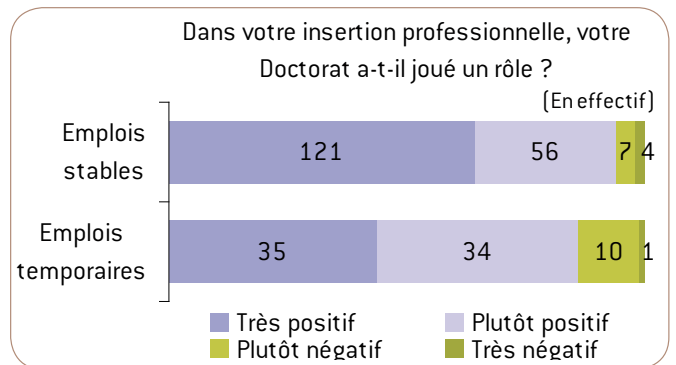


→ Selon la nature du contrat de travail en octobre 2009 (N = 311)

La différence n'est pas significative, en effet :

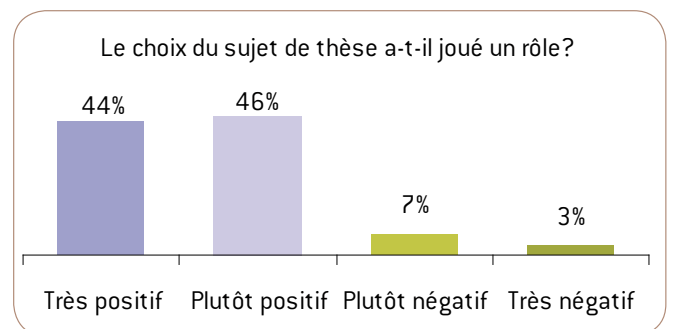
94% des docteurs en contrat « stable » (177 /188) estiment que le Doctorat a joué un rôle positif dans leur insertion professionnelle.

Ils sont 86% (69 sur 80) chez les docteurs en contrat « temporaire » à le penser.

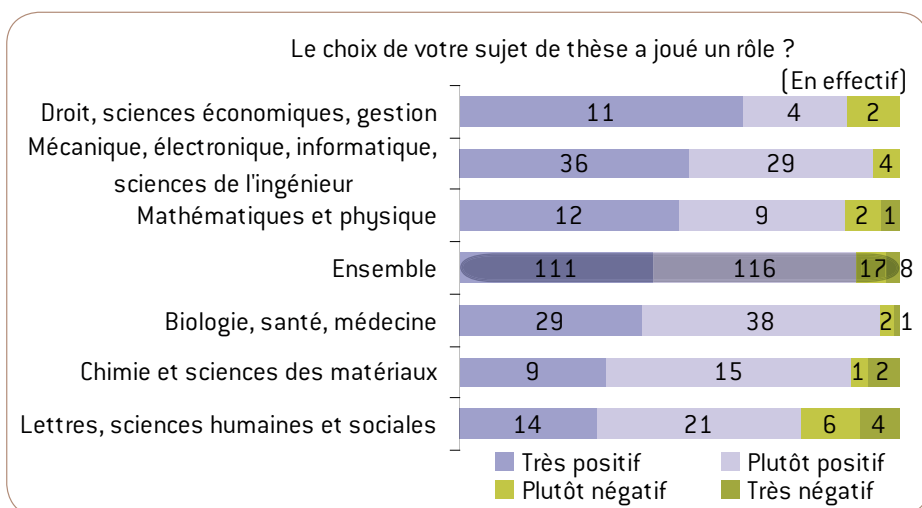


B. LE CHOIX DU SUJET DE THÈSE :

Parmi les 252 répondants, **90% ont estimé que le sujet de thèse choisi avait joué un rôle positif** dans leur insertion professionnelle dont 44% un rôle très positif (111 individus).



→ Selon le domaine du Doctorat :



3 domaines se démarquent quant au rôle très positif du sujet de thèse :

- « Droit, sciences économiques, gestion » : 65%,
- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 52%,
- « Mathématiques et physique » : 50%.

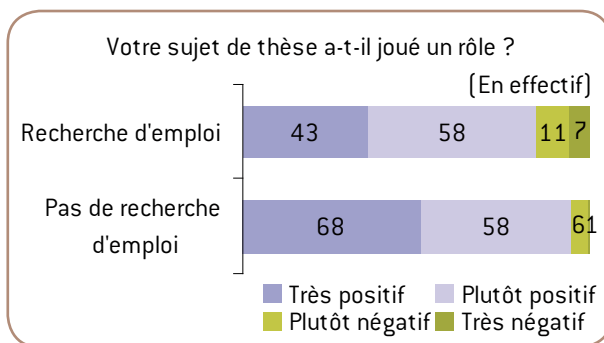
Au cumul des items « très positif » et « plutôt positif », seuls 2 domaines se placent au dessus de la moyenne (90%) :

- « Biologie, santé, médecine » : 96%.
- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 94%,

→ Selon la présence ou non d'une période de recherche d'emploi depuis le Doctorat :

85% des docteurs ayant connu une période de recherche d'emploi, estiment que le choix de leur sujet de thèse a joué un rôle positif dans leur insertion professionnelle.

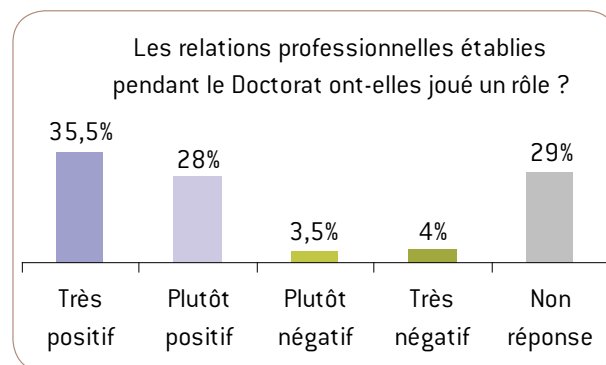
Ils sont plus nombreux à le penser parmi ceux n'ayant pas connu de période de recherche d'emploi (95%).



C. LE RÔLE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES NOUÉES AU COURS DU DOCTORAT :

63,5% des docteurs (212 individus) **estiment que leurs relations ont joué un rôle positif** dans leur insertion professionnelle.

Cela est, en partie, lié à la présence ou non d'une période de recherche d'emploi. En effet, 70% (122 individus) des docteurs n'ayant pas connu de période de recherche d'emploi, estiment que leurs relations professionnelles ont joué un rôle positif. Ils sont 58% (90 docteurs) parmi ceux ayant connu une période de recherche d'emploi.



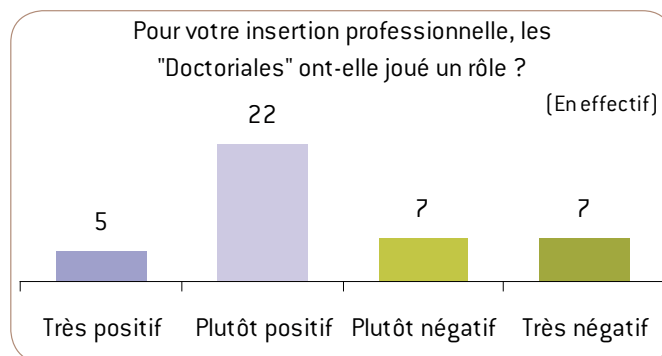
II // OPINION CONCERNANT LES « DOCTORIALES »

Les données suivantes portent sur les participants aux « Doctoriales », soit 94 personnes.

Seules 41 personnes ont émis un avis sur cette question, ces résultats sont donc donnés à titre indicatif.

27 personnes estiment que les « Doctoriales » ont pu les aider dans leur insertion professionnelle.

14 pensent que cela les a desservi.



CONCLUSION

425 individus ont été diplômés d'un Doctorat en 2006. L'enquête a été réalisée 3 ans après. 336 docteurs ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponses brut de **79%**. 2 docteurs ont été sortis de l'analyse en raison de leur statut de retraité avant l'inscription en Doctorat.

Dans la population répondante, comme pour les docteurs 2005, **les hommes sont plus nombreux** : 209 hommes (63%) pour 125 femmes (37%).

87% accèdent au Doctorat après un Master recherche (anciennement DEA). 18% sont titulaires d'un diplôme d'ingénieur. On compte 68 individus en possession d'un double diplôme (soit 20% de l'effectif).

80,5% étaient étudiants avant de s'inscrire en Doctorat (dont 11% cumulaient études et emploi). 15,5% exerçaient un emploi.

L'âge médian à l'inscription est de 25 ans. A la soutenance, il est de 28 ans. La durée médiane du Doctorat est de 3 ans et 5 mois.

La part des emplois augmente de 82% 6 mois après la soutenance de thèse à **93%** (311 personnes) **en octobre 2009**, soit 3 ans après (Progression de 13%).

A l'inverse, **la part de la recherche d'emploi** baisse de 12% 6 mois après l'obtention du Doctorat à **3% en octobre 2009** (soit une baisse de 75%).

Le temps de latence du 1^{er} emploi est relativement court puisque **29% des docteurs accèdent à leur 1^{er} emploi sans aucune attente**. 38% des docteurs intègrent leur 1^{er} emploi après 1 à 3 mois de recherche d'emploi.

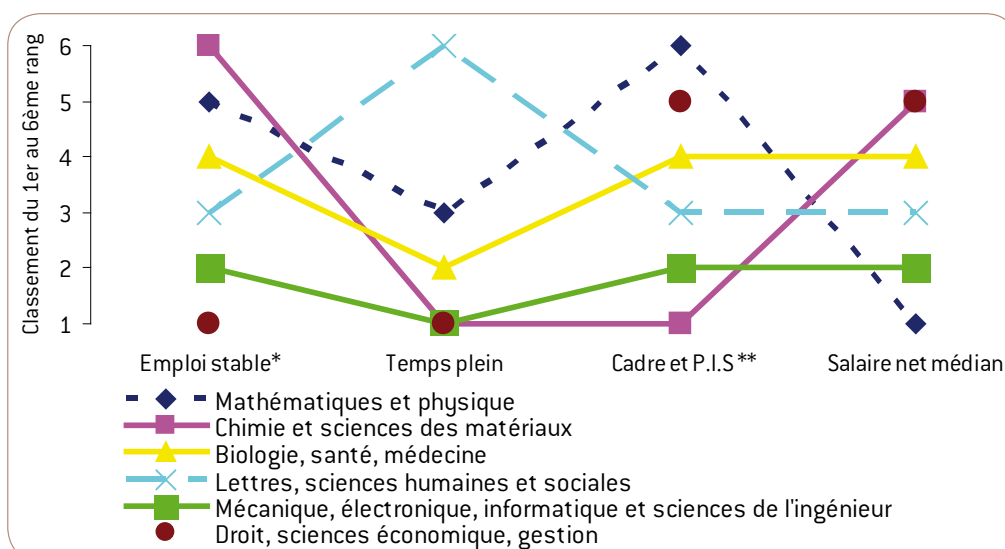
71% des docteurs en emploi en octobre 2009 (216) exercent **un emploi « stable »**. 90 personnes (29%) occupent un emploi « temporaire » dont 49 sont toujours en contrat de recherche post-doctoral. 95% travaillent à temps plein. Leur salaire net mensuel médian est de **2090 €**. 92% sont « Cadres, professions intellectuelles supérieures ». 113 personnes (36%) occupent toujours leur 1^{er} emploi en octobre 2009.

L'obtention d'un concours est la modalité d'accès privilégiée à l'emploi occupé 3 ans après le Doctorat (39% des docteurs y ont eu recours). Les autres moyens d'accès sont les candidatures spontanées (23%), les relations professionnelles, familiales, amicales ou associatives (21%) ou les réponses aux annonces (13%).

38% des emplois se situent en Bretagne, 23% à l'étranger.

Le graphique ci-dessous propose une répartition, de la 1^{ère} à la 6^{ème} place, des domaines de Doctorat selon 4 critères d'insertion : la stabilité de l'emploi * (CDI, titulaire fonction publique, indépendant), la quotité du temps de travail à 100%, le statut de « Cadre et profession intellectuelle supérieure »**, le salaire net mensuel médian.

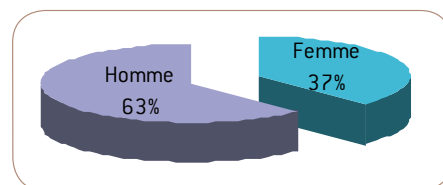
On notera que chaque domaine se place dans les 3 premiers rangs sur au moins un des 4 critères. Le domaine « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » paraît particulièrement bien insérer.



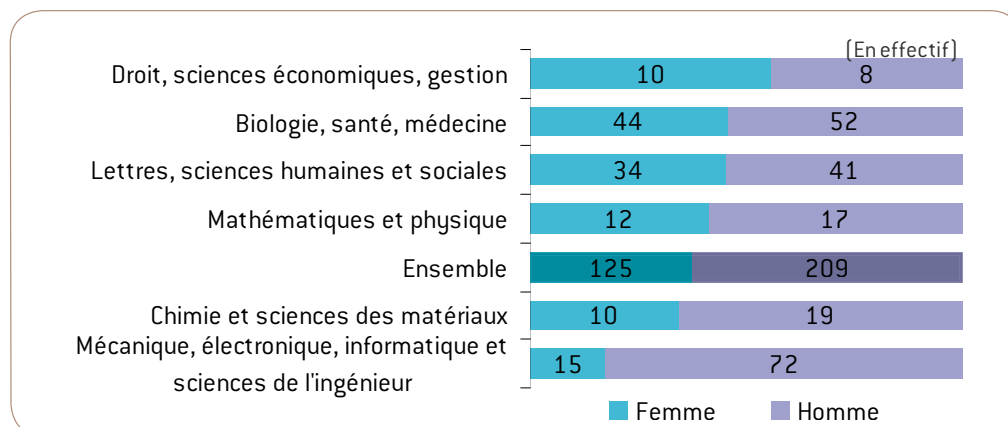
ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »

Nous proposons ci-dessous une analyse croisée de quelques variables avec le sexe. Nous souhaitons nous rendre compte des éventuelles disparités d'insertion entre hommes et femmes.

La population répondante est composée de 209 hommes (63%) et 125 femmes (37%).



→ Cette répartition diffère selon les domaines du Doctorat :



En 2006, 2 domaines sont à forte dominance masculine (valeur supérieure à la moyenne : 63%) :

- « Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » : 83% (72 hommes pour 15 femmes).
- « Chimie et sciences des matériaux » : 66% (19 hommes pour 10 femmes).

Les femmes sont nettement plus représentées dans les domaines :

- « Droit, sciences économiques, gestion » : 56% (10 femmes pour 8 hommes).
- « Biologie, santé, médecine » : 46% (44 femmes pour 52 hommes).
- « Lettres, sciences humaines et sociales » : 45% (34 femmes pour 41 hommes).
- « Mathématiques et physique » : 41% (12 femmes pour 17 hommes).

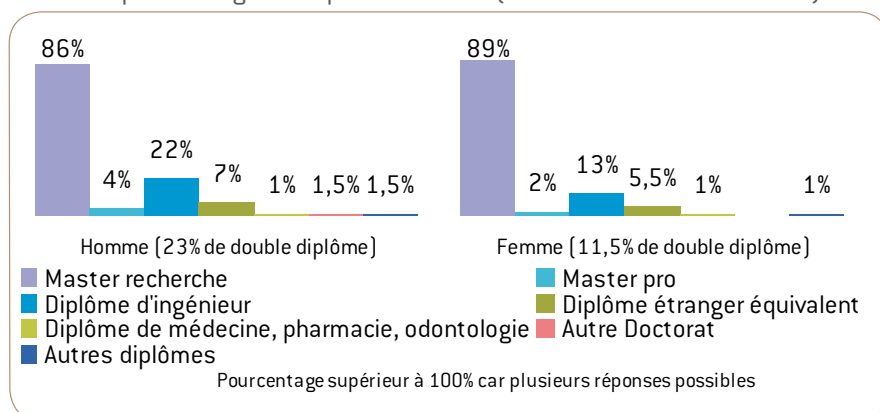
Les domaines de « Biologie, santé, médecine » et « Lettres, sciences humaines et sociales » regroupent 62% des femmes.

DIPLÔME D'ACCÈS AU DOCTORAT :

On note peu de différences dans la répartition des diplômes d'accès. En effet, les femmes sont légèrement plus nombreuses à accéder au Doctorat avec un Master recherche (89% pour 86% des hommes).

Les hommes sont davantage titulaires d'un diplôme d'Ingénieur que les femmes (22% contre 13% des femmes).

Notons, enfin, que les hommes sont plus nombreux à posséder un double diplôme (23% contre 11,5% des femmes).



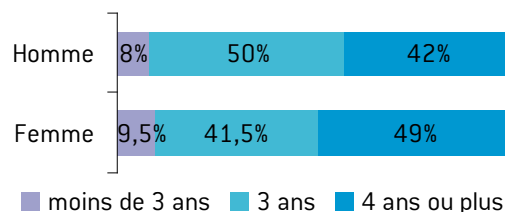
L'ÂGE MÉDIAN :

L'âge médian à l'inscription en Doctorat et à la soutenance de thèse ne diffère pas selon le sexe. Il est de 25 ans à l'entrée et de 28 ans lors de l'obtention du diplôme.

DURÉE DU DOCTORAT :

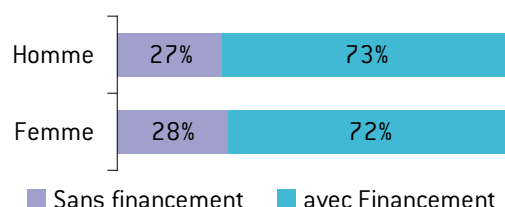
La durée médiane du Doctorat est de 3 ans et demi pour les femmes (3 ans et 5 mois pour les hommes).

1 homme sur 2 a réalisé sa thèse en 3 ans contre 41,5% des femmes. Ces dernières sont plus nombreuses à effectuer leur thèse en 4 ans ou plus (49% vs 42% des hommes) dont 23,5% en 5 ans ou plus (contre 15% des hommes).



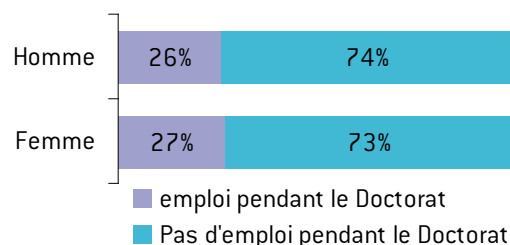
FINANCEMENT DU DOCTORAT :

Sans disparités selon le sexe au regard du financement du Doctorat, les hommes comme les femmes perçoivent un financement (73% des hommes, 72% pour les femmes).



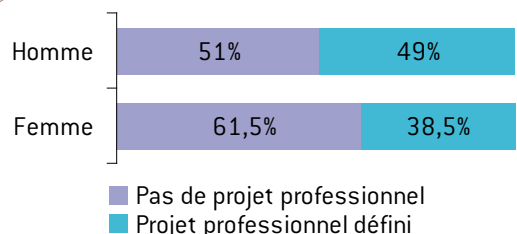
ACTIVITÉ SALARIÉE AU COURS DU DOCTORAT :

On n'observe pas de différences quant à l'activité salariée au cours du Doctorat. 26% des hommes financent leur emploi par le biais d'un emploi pour 27% des femmes.



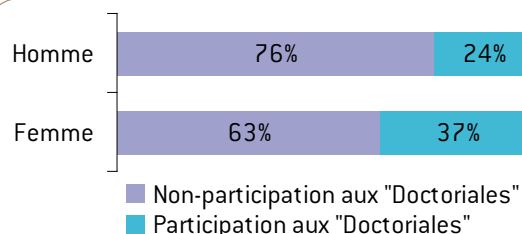
PROJET PROFESSIONNEL :

Moins d'un diplômé sur deux a défini un projet professionnel avant d'entrer en Doctorat. Toutefois, **les hommes restent plus nombreux (49%) que les femmes (38,5%) à y avoir réfléchi.**



LES « DOCTORIALES » :

Les femmes participent plus aux « Doctoriales » que les hommes (37% contre 24%).

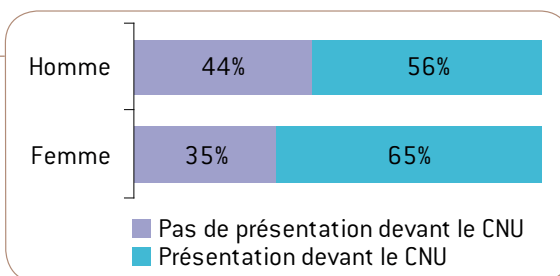


CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS :

65% des femmes se sont présentées **à au moins une section de la qualification par le CNU**. Cela concerne **56% des hommes**.

Sur les 80 femmes candidates, 71 ont été qualifiées, soit un taux de réussite de 89%.

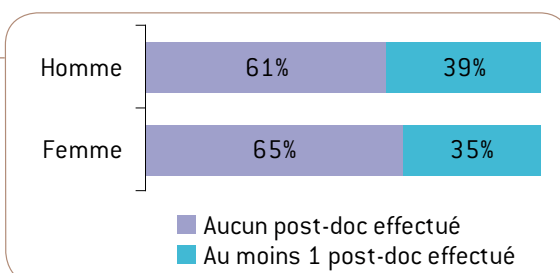
Chez les hommes, 94 individus sur 112 ont obtenu leur qualification, soit un taux de réussite de 84%.



LE CONTRAT DE RECHERCHE POST-DOCTORAL :

126 docteurs ont réalisé (ou réalisent au moment de l'enquête) un post-doctorat.

Parmi eux, 82 sont des hommes (39%) et 44 des femmes (35%).

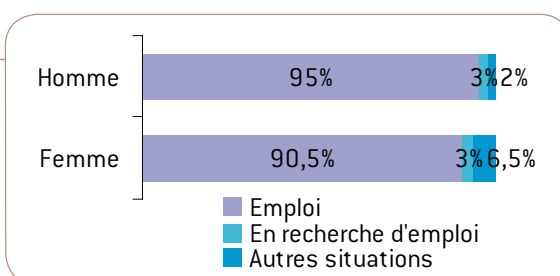


Les données suivantes portent sur les 311 docteurs en activité au moment de l'enquête.

SITUATION 3 ANS APRÈS LE DOCTORAT :

94.5% des hommes sont en emploi contre 90.5% des femmes.

6,5% des femmes se retrouvent dans « d'autres situations »^[39] contre 2,5% des hommes.



NOMBRE D'EMPLOI DEPUIS LE DOCTORAT :

29% des femmes ont exercé un seul emploi contre 40% des hommes. 43% des femmes ont occupé 2 emplois pour 42% des hommes. De même, les femmes sont plus nombreuses à avoir occupé 3 emplois ou plus : 27% contre 17% des hommes.

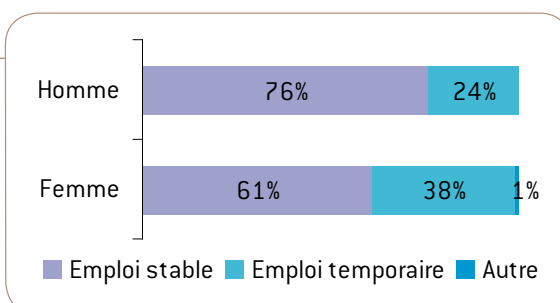
TEMPS DE LATENCE DU 1^{ER} EMPLOI :

70% des hommes accèdent à leur 1^{er} emploi en moins de 4 mois contre 61% des femmes. Mais elles sont plus nombreuses à accéder à l'emploi immédiatement après le Doctorat (31.5%) comparé aux hommes (27%).

CONTRAT DE TRAVAIL :

On observe une différence en terme de stabilité du contrat de travail entre hommes et femmes.

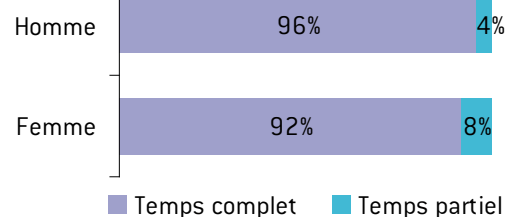
Alors que **76% des hommes ont accès à un emploi « stable »** 3 ans après le Doctorat (69% dans la promotion 2005), on n'en compte que **61% chez les femmes** (67.5% chez les diplômées 2005).



[39] Les « autres situations » correspondent à de la poursuite d'étude, aux congés maladie, maternité ou à de l'inactivité.

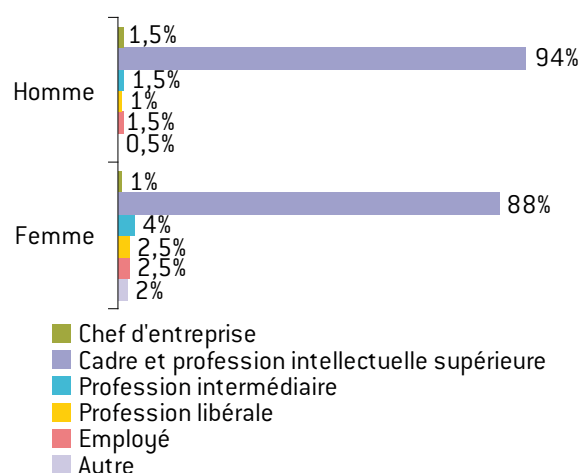
DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL :

Seuls **4% des hommes** (7 individus) occupent un emploi à **temps partiel** contre **8% des femmes** (9 personnes). Parmi les 7 hommes, 5 ont aménagé ce temps partiel. Chez les 9 femmes, 3 en ont fait également le choix.



CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES :

De manière non significative, on observe quelques disparités de statut concernant l'emploi exercé 3 ans après le Doctorat selon la variable « genre ». En effet, **94% des hommes sont « Cadres »** pour **88% des femmes**. Celles-ci sont plus nombreuses sous le statut de « Profession intermédiaire » (4% contre 1.5% d'hommes).



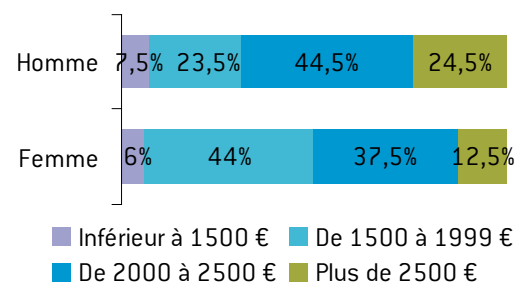
SALAIRE NET MENSUEL MÉDIAN :

Les informations suivantes portent sur le salaire net mensuel médian, perçu en octobre 2009, des docteurs exerçant une activité professionnelle à temps plein.

La différence est significative :

Alors que 44.5% des hommes perçoivent entre 2000 et 2500 €, la moitié des femmes (50%) ont un salaire inférieur à 2000 €. A l'inverse, 24.5% des hommes reçoivent un salaire de plus de 2500€ contre 12.5% des femmes.

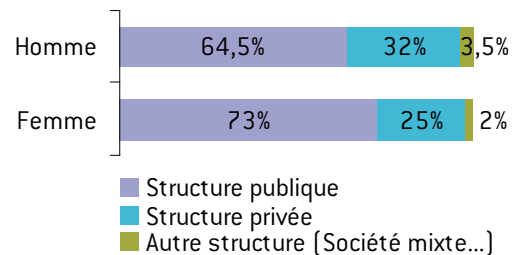
Le salaire net mensuel médian pour **un homme s'élève à 2150 €** alors qu'il est de **1979€ pour une femme**, soit 171€ de plus en faveur des hommes (8.5%). Cependant, cet écart reste moindre par rapport au niveau national (19%) - Source INSEE- enquête emploi^[40].



[40] La différence de 19% porte sur les individus en emploi en 2008 à temps complet et sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale après un enseignement supérieur long, maladie, maternité ou à de l'inactivité.

TYPE DE STRUCTURE :

On observe quelques disparités selon le type de structure sans que cela soit significatif. En effet, les femmes sont davantage intégrées dans des structures privées (73%) que les hommes (64,5%). Près d'un homme sur 3 est en structure privée.

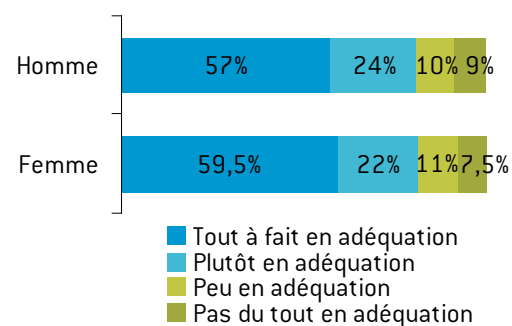


SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR :

Certains secteurs d'activités attirent davantage les femmes. C'est le cas de « l'Enseignement » : 45% des femmes y travaillent contre 32.5% des hommes. Elles sont 19% à travailler dans le domaine de la « Recherche - développement en sciences physiques et naturelles » contre 15% des hommes. A l'inverse, d'autres secteurs sont privilégiés par la gente masculine : les « Activités informatiques » (8% d'hommes et aucune femme) ou la « Santé humaine » (8% d'homme pour 3.5% de femmes).

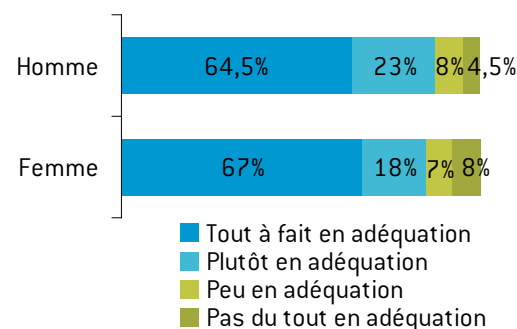
ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI ET LE DOMAINE DU DOCTORAT :

A l'inverse des docteurs de la promotion 2005, on n'observe aucune disparité entre hommes et femmes en terme d'adéquation de l'emploi avec le domaine du Doctorat.



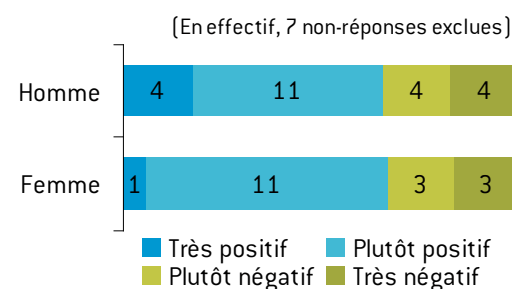
ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI ET LE NIVEAU DE FORMATION :

Sur cet aspect, on ne distingue pas non plus de différence entre hommes et femmes.



LES « DOCTORIALES » :

D'après les 41 répondants, il semble que le rôle joué par les « Doctoriales » sur l'insertion professionnelle ne dépende pas de la variable « genre ».



EN CONCLUSION :

A ce niveau de diplôme, la population masculine est bien plus représentée avec 63% des docteurs.

Même si la parité homme / femme ne s'observe pas dans toutes les spécialités de Doctorat, les parcours des hommes et des femmes pendant leur thèse sont quasi-équivalents (diplôme d'accès, durée du Doctorat, financement du Doctorat, âge à l'inscription, à la soutenance...).

Par contre, face au marché de l'emploi, les disparités sont plus marquées.

En effet, même si 3 ans après l'obtention du Doctorat, la part d'hommes et de femmes en emploi diffère peu (94.5% des hommes et 90.5% des femmes), on observe des différences sur plusieurs variables :

- La nature du contrat de travail : 76% des hommes ont un emploi « stable » contre 61% des femmes,
- Le nombre d'emploi occupé : 40% des hommes ont exercé un seul emploi contre 29% des femmes,
- La durée du temps de travail : 8% des femmes sont à temps partiel contre 4% des hommes,
- Le statut de l'emploi : 94% des hommes sont « Cadres, professions intellectuelles supérieures » contre 88% des femmes,
- Le salaire : différence de 171 € en faveur des hommes.

Chez les docteurs 2005, ces variables constituaient déjà des sources de disparités, mais dans une moindre proportion.

A des niveaux de diplômes moins élevés (Licences professionnelles, Masters), ces écarts se creusent un peu plus. Toutefois, les délais d'interrogation n'étant pas identiques selon les niveaux de diplômes, ces écarts sont à relativiser.

Aussi, les prochaines promotions de docteurs permettront de préciser la tendance.

LES PRINCIPAUX EMPLOIS EXERCÉS EN OCTOBRE 2009 PAR DOMAINE DE DOCTORAT

Légende :

EPST : Etablissement Public de coopération Scientifique et Technique.

EPIC : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial.

MCUPH : Maître de conférences des Universités - Praticien Hospitalier.

PUPH : Professeur des Universités – Praticien Hospitalier.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche.

Domaine de Doctorat	Intitulé des principaux emplois et type de structure
Chimie et sciences des matériaux	- 11 chercheurs dont 5 en université publique, 4 en EPST, 1 en université privée, 1 en entreprise privée. - 4 Maîtres de conférences en université publique, - 2 chargés de recherche en EPST.
Biologie, santé, médecine	- 24 chercheurs dont 11 en université publique, 5 en EPST, 3 en entreprise privée, 1 dans un autre type de structure privée 1 en EPIC, 1 en entreprise publique, 1 dans un établissement d'enseignement public hors université publique. - 16 maîtres de conférences dont 14 en université publique, 1 en EPST, 1 dans un autre établissement d'enseignement public, - 4 MCUPH dans la fonction publique hospitalière et en université, - 3 PUPH dans la fonction publique hospitalière.
Lettres, sciences humaines et sociales	- 16 maîtres de conférences en université publique, - 7 enseignants du second degré dont 4 en établissement public et 3 en établissement privé, - 5 enseignants-chercheurs dont 4 en université publique et 1 en université privée, - 4 psychologues dont 1 dans la fonction publique d'Etat, 1 dans la fonction publique territoriale et 1 en entreprise privée, - 3 enseignants dont 1 dans la fonction publique d'Etat, 1 en université publique, 1 dans un établissement privé, - 3 ATER en université publique, - 2 ingénieurs de recherche dont 1 en EPST et 1 en université publique.
Droit, sciences économiques, gestion	- 9 maîtres de conférences dont 8 en université publique et 1 en EPST, - 2 avocats libéraux.
Mathématiques et physique	- 5 maîtres de conférences dont 3 en université publique et 2 dans un autre établissement d'enseignement public que l'université, - 5 chercheurs dont 3 en université publique, 1 en EPST et 1 en entreprise privée. - 2 enseignants-chercheurs dont 1 en université publique.
Mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur	- 17 maîtres de conférences dont 12 en université publique, 4 dans d'autres établissements d'enseignement public que l'université, 1 en EPST, - 9 ingénieurs de recherche dont 3 en entreprise privée, 3 en université publique, 2 en EPST et 1 en EPIC, - 4 chargés de recherche dont 3 en EPST, - 6 chercheurs dont 1 en EPIC, 2 en EPST, 1 en université publique et 1 dans un autre établissement d'enseignement public que l'université, 1 dans une structure privée - 4 gérants de société, - 4 ingénieurs d'études en entreprise privée, - 3 ingénieurs recherche et développement en entreprise privée, - 3 chefs de projet dont 2 en entreprise privée et 1 en EPST, - 3 ingénieurs chercheurs en EPIC, - 2 consultants en entreprise privée, - 2 ingénieurs en entreprise privée.

GLOSSAIRE

Allocation de recherche : Contrat à durée déterminée de trois ans passé entre l'Etat et un doctorant. Elle permet à ce dernier de se consacrer pleinement et exclusivement à ses travaux de recherche. Notons que certains allocataires sont également moniteurs et exercent donc une charge partielle d'enseignement.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Créé en 1988, ce contrat d'un an, renouvelable une fois est attribué en fin de thèse, ou à son issue.

BDI : Bourse de Doctorat pour Ingénieur.

CDD : Contrat à Durée Déterminé.

CDI : Contrat à Durée Indéterminé.

CEREQ : Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications.

CIES : Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur.

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche. Elle associe un doctorant, un laboratoire et une entreprise autour d'un projet commun.

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Institution indépendante chargée de veiller au respect de l'identité humaine, de la vie privée et des libertés dans un monde numérique.

CNRS : Centre National de Recherche Scientifique.

CNU : Conseil National des Universités. C'est l'instance nationale qui se prononce sur les mesures relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférences) de l'enseignement supérieur. Il est composé de groupes, eux-mêmes divisés en sections ; chaque section correspond à une discipline.

CSP : Catégorie socioprofessionnelle.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies. Ce diplôme de niveau Bac+5 correspond aujourd'hui au Master 2 Recherche.

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées. Ce diplôme de niveau Bac+5 correspond aujourd'hui au Master 2 professionnel.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables », les emplois en « CDI », les emplois de « titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois « d'indépendant ».

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires », les contrats de recherche post-doctoraux, les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Médiane : valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous.

NAF : Nomenclature d'Activités Française.

PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

Taux d'insertion professionnelle : nombre d'individus en emploi ou en activité et en congé / (nombre d'individus en emploi ou en activité et en congé + en recherche d'emploi) X 100.

Taux de chômage : Nombre de personnes en recherche d'emploi / (nombre de personnes en emploi ou en activité et en congé + nombre de personnes en recherche d'emploi) * 100.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.